

Le Vainqueur des Travailleurs

de Bretagne et de l'Ouest ("Le Messager Syndical" et "L'Effort" réunis)
Organe des Syndicats de Travailleurs Chrétiens des Unions Régionales de l'Ouest et de Bretagne et Maine
(LOIRE-INFÉRIEURE, MAINE-ET-LOIRE, VENDEE, VIENNE, DEUX-SEVRES. — ILLE-ET-VILAINE, MORBIHAN, FINISTÈRE, COTES-DU-NORD, MAYENNE)

TELEPHONES : ADMINISTRATION ET REDACTION : Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. ABONNEMENT ANNUEL : Compte Chèques-Postaux 208-73 - Nantes
Nantes : 120.71 NANTES : 10, Rue de Bel-Air Syndiqués : 2 fr. ; Soutien : à partir de 10 fr. ; Etranger : 15 fr.
Rennes : 30.07 RENNES : 7, rue de Corbin Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens
10, Rue de Bel-Air. — NANTES

Progrès de nos Idées

Nous vivons une époque singulièrement intéressante, chargée d'angoisses, de périls, de responsabilités, mais aussi d'espérances. Notre devoir, à nous militants du syndicalisme chrétien, est de bien discerner, sans présomption ni pusillanimité, la valeur exacte de notre mouvement, parmi l'effervescence des idées, la confrontation des systèmes, le bouillonnement des projets.

Valeur par la doctrine, d'abord et surtout. Car nous sommes les seuls à pénétrer jusqu'au fond des problèmes, en donnant aux facteurs moraux la place essentielle qui leur revient sous l'écorce des phénomènes économiques et des difficultés sociales. Par le fait même, nous mettons en évidence un magnifique idéal de justice et de charité, le plus beau qui soit, le plus apte à susciter, à soutenir les énergies dans la lutte contre les passions, les appétits, les egoïsmes hostiles au bien commun.

Valeur par les méthodes aussi, qui ont depuis longtemps prouvé leur efficacité. Sans les énumérer par le détail, il suffira de rappeler que notre volonté de préparer des élites professionnelles, en vue d'une meilleure organisation de toutes les activités, correspond manifestement aux besoins et aux aspirations du temps présent.

La déclaration adoptée par notre XV^e Congrès National, en précisant l'attitude que nous avons adoptée à l'égard de la prétendue solution corporatiste, montre bien que nous restons fidèles à des formules auxquelles, d'ailleurs, les événements confèrent un regain d'actualité. Nous continuerons de croire, en effet, que la réforme de l'Etat, réclamée aujourd'hui par la quasi-unanimité des esprits attentifs, suppose la double institution d'un Corps professionnel indépendant l'un de l'autre, mais reliés par des organismes paritaires, la suprématie des pouvoirs politiques restant convenablement assurée.

Deux circonstances récentes ont permis d'apprécier les progrès que nos idées ont réalisés dans certains milieux officiels.

Au Palais-Bourbon, la Commission de la Réforme de l'Etat a étudié le projet de loi concernant le Conseil National Economique. M. Ramadier a déposé un rapport dont les conclusions appellent, de notre part, quelques notables réserves ; mais dans l'annexe présentée par M. Louis Sellier, et fort judicieusement composée, nous avons trouvé, en bonne place, sur deux grandes pages, l'opinion de la C. F. T. C.

Cette note rappelle que nous n'avons point attendu le développement de la crise économique pour proposer un ensemble de réformes susceptibles d'améliorer le régime du salariat : la déclaration de principes adoptée par notre premier Congrès national est suggestive à cet égard. Vient ensuite l'indication que, dès le début de la crise dans notre pays, la C. F. T. C. consacra de nouveaux efforts au problème, qui lui paraît capital, de l'organisation professionnelle.

Lors de son XII^e Congrès, en 1931, elle estimait plus opportun que jamais que fût accentuée la tendance qui vise à intégrer dans l'Etat moderne, par le moyen d'une représentation appropriée, les intérêts corporatifs et les diverses collectives.

d'ententes qui éviteraient la multiplication des intermédiaires, les excès de la concurrence et les déperditions de toute nature qui en résultent.

Et l'auteur de la note souligne que ces principes, sur le plan pratique, se traduisent en deux formules essentielles : permettre à la profession de se donner elle-même un statut par le moyen de la convention collective de travail ; — à côté de la démocratie politique, qui devrait être perfectionnée, réaliser la démocratie économique par la création, à tous les degrés, de conseils paritaires.

Ainsi, dans un document parlementaire chrétienne est mentionnée de manière satisfaisante.

L'autre événement auquel nous voulions faire allusion, c'est l'étude à laquelle procède en ce moment le Conseil National Economique, touchant les conventions collectives de travail. Après avoir procédé à une vaste enquête, la commission permanente examine les divers aspects du problème ; elle s'est d'ailleurs assurée, pour la circonstance, certains concours exceptionnels, notamment celui d'un représentant de la C. F. T. C.

Un rapport préliminaire, de tous points remarquables, a été établi par M. Laroque, auditeur au Conseil d'Etat. Or, ce travail, après avoir mentionné, dans l'ordre historique, les hésitations, les fluctuations de certaines tendances syndicales à l'égard du contrat collectif, spécifie que la C. F. T. C., pour sa part, a toujours été favorable à cette institution.

Il montre que le syndicalisme chrétien, poursuivant la réalisation de transformations économiques et sociales « non pour la lutte des classes, mais par l'éducation et la collaboration des éléments producteurs », devait tout naturellement préconiser le procédé contractuel, les accords entre groupements ouvriers et patronaux, comme instruments de collaboration.

M. Laroque ajoute que notre doctrine, hostile aux solutions de force et comptant parmi ses principes l'autorité des contrats, le respect de la parole donnée, devait encore nous orienter dans ce sens. « Et, en fait, dit-il, la C. F. T. C. compte parmi les articles essentiels de son programme le développement des conventions collectives de travail ».

Quelle conclusion tirerons-nous de l'attention ainsi accordée à nos efforts... Pour faire pénétrer nos idées, pour faire admettre, même l'existence de nos organisations, il nous a fallu soutenir des luttes prolongées, sur le terrain du droit commun, de la liberté d'association, où nous, ainsés, avions énergiquement taillé leur place.

Ne croyons pas que ces temps héroïques aient pris fin ; mais persuadons-nous que pour triompher, nous avons besoin, les uns et les autres, de mieux connaître, de posséder plus complètement la doctrine qui est notre principale force.

Gaston TESSIER.

Quelques définitions

Un avare. — C'est un imbécile qui se prive de tout pour ne manquer de rien.

Un économe. — C'est un brave homme qui met de l'argent de côté pour en avoir devant lui.

La Vie. — C'est un oignon qu'on épluche en pleurant.

Une forêt vierge. — C'est une forêt où la main de l'homme n'a jamais mis le pied.

Eclairer votre lanterne Monsieur le Secrétaire de la Fédération cégétiste de l'éclairage...

Par suite d'un conflit entre une Compagnie d'Electricité et son personnel, un Syndicat s'est formé, qui s'est affilié à la C.G.T.

Un autre est également en formation qui doit appartenir à la C.F.T.C. Les premiers en prennent ombrage, et écrivent en substance dans leur organe fédéral : Pourquoi diable n'avoir pas constitué votre Syndicat auparavant, alors que vous constatiez comme tout le monde, les injustices qui vous frappaient ? Pourquoi venir maintenant semer la désunion ?

Nous ne savons nullement de quelle localité il s'agit, mais nous pouvons tout de même dire, car il s'agit ici de vérités d'ordre général, que si le Syndicat chrétien ne s'est pas formé plutôt, c'est probablement pour les mêmes raisons qui avaient empêché le Syndicat cégétiste lui-même de se créer. Quant à la désunion, elle n'existe que dans l'esprit de ceux qui la dénoncent, car jamais un Syndicat Chrétien ne constitue un agent de désunion ; au contraire il rassemble des gens qui ne se sentiraient pas à leur aise dans la « vieille maison », et apporte ainsi une force de plus pour la défense des Travailleurs, d'autant plus qu'il est toujours disposé à former des cartels intersyndicaux avec les autres organisations chaque fois qu'il s'agit uniquement de la défense d'intérêts légitimes.

« Et puis, poursuivit-on, pourquoi un Syndicat confessionnel ? Le salarié, l'exploité, juif, protestant, mahométan, orthodoxe ou bouddhiste, cessera-t-il, au nom du Christ, d'être un frère dans notre commune misère et dans notre commun besoin d'une plus grande justice ? »

« Alors pourquoi un Syndicat dont le but est de former des syndicalistes convaincus qui, au jour voulu, viendront renforcer les cadres de la C.F.T.C. ? »

M. Courbe proclama au nom de l'Action Catholique sa confiance dans la J.O.C. et demanda aux Congressistes de continuer leur effort pour la conquête des masses laborieuses.

Un chœur parti termina cette magnifique séance.

« Un défilé monstre, où la discipline jockey fut magnifique, s'improvisa pour mener tout le monde à Notre-Dame. »

La Cathédrale de Paris menaçant d'être trop petite, il fallut, pour dégager l'entrée, que les jockeys envahissent les tribunes.

Ce fut une manifestation imposante de la foi et de la ferveur jockeys que cette messe dialoguée à laquelle tous prirent une part active. A l'issue de la cérémonie, S. Em. le Cardinal Verdier monta en chaire et laissa parler son cœur : « Vous êtes et vous serez, mais jamais Notre-Dame ne fut si belle ».

J'ai vu des spectacles émouvants, mais jamais Notre-Dame ne fut si belle.

« Calomniez, calomniez, a dit Voltaire, il en restera toujours quelque chose. »

La classe ouvrière sait à quoi s'en tenir sur celui qui disait d'elle qu'elle était tout juste bonne à manger du foie.

Elle en train de se prononcer aussi en ce moment sur la C.G.T. Et ce n'est pas à l'avantage de celle-ci.

« L'Eglise romaine, avec cette impécable logique, cette puissance de raisonnement étayée d'une documentation formidable, qui donne à l'œuvre du maître écrivain cette force de persuasion, ce saisissant relief de vérité, contre lesquels viennent se briser les théologies les plus subtiles du mensonge. »

« Jamais une religion qui a jeté le malheur sur le monde, la souffrance et la misère sur les peuples, n'a été analysée et jugée avec cette haute probité d'une conscience affranchie de toute crédulité et cette véhémence d'indignation d'un esprit dégagé de toutes les contingences. »

« Hein ? Que dites-vous de cela ? Mais, pourquoi ne pas nous contenter de la dernière phrase de votre article, camarade Biot, phrase blasphématoire s'il en est : « Telles sont les raisons que, distes-vous, sans plus attendre, j'ai voulu soumettre à la réflexion de nos camarades, ce qui est une manière d'appeler sur mon humble personne la grâce du Seigneur pour que, SI BESOIN EN EST, ET S'IL EN A, VRAIMENT LE POUVOIR, il daigne œuvrer à la purification de mon âme. » (1). »

« Et vous parlez encore de méfiance ? Mais c'est vous qui l'avez semée, et continuez à le faire encore. Les vendeurs du Temple ? Mais nous sommes d'accord avec vous pour les chasser ? »

« La justice ? Mais nous en faisons notre idéal comme vous. Mais vous voulez le monopole. Alors tous les moyens sont bons. Vous nous traitez de confessionnels, et qui dans votre esprit implique une limitation de notre recrutement. Hé oui, si nous ne sommes pas confessionnels, nous faisons tout de même une sélection, et c'est celle qui vous chiffonne. Or plus c'est cela que vous nous reprochez, car la seule chose qui vous ennuie, c'est que nous vous avons fait perdre votre monopole, et cela est impardonnable ; aussi sommes-nous chargés de tous les péchés d'Iraque ! »

« Mais ils y seraient encore chez vous, les Catholiques, si vous aviez eu de sérieux coups de mains, dans les premières années de votre C. G. T. C'est votre sectarisme même qui les a chassés et les tient encore à l'écart. Faut-il donc en citer quelque exemple, pris entre mille, car, pour un qui respecte les convictions des autres, il y a 999 de vos dirigeants qui les foulent aux pieds, dans leurs paroles et leurs écrits. Voici donc l'Aube Ouvrière, organe des Syndicats confédérés de l'Aube, qui écrit :

« LE PROCES DU CHRISTIANISME »

« Dans quelques jours paraîtra le livre, tant attendu : « Le Procès du Christianisme », de Charles Vaudet, dont les extraits publiés par les journaux n'ont pu donner qu'une idée incomplète. »

« Jamais, en effet, dans aucun temps, ni aucun pays, pareil réquisitoire n'aura été dressé contre

« Mon second est un ustensile qui, si l'organisation de la société était meilleure, servirait chaque dimanche à la réalisation du souhait formé par Henri IV pour les travailleurs. »

« Mon troisième est trop souvent la seule chose que certain capitalisme païen laisse en partage à ceux qu'il asservit. »

Le III^e Congrès National de la J.O.C. Sténo-Gazette

Vouloir rassembler à Paris, par ces temps de crise, plusieurs milliers de jeunes travailleurs, c'était bien là un coup d'audace digne de la J.O.C.

Cette audace a été récompensée largement, puisque 8.000 jockeys ont répondu à l'appel de leurs chefs.

Précédé de deux journées d'études sur les méthodes des conquêtes, à Issy-les-Moulineaux, les vendredi et samedi 14 et 15 septembre, le Congrès s'ouvrit dimanche matin par une séance de travail au Palais de la Mutualité, devant une salle comble, puisque près de 1.500 camarades ne purent entrer.

Georges Quelet, Président général souhaita la bienvenue à tous et salua les personnalités présentes.

Après avoir félicité les jockeys de France de leur magnifique participation, il donna la parole à André Debray, président général de l'A.C.J.F.

Puis, à tour de rôle, un écolier, un apprenti, un jeune ouvrier et un jeune chômeur vinrent dire leur situation et clamer leurs aspirations.

A ces appels émouvants, Marcel Convin, de Lille ; Joseph Dartois, de Rennes et Pierre Charpentier, de Paris, dirent ce qu'apportait la J.O.C. à ces jeunes.

Charles Mabit compléta le tableau du mouvement en montrant ses services réalisateurs : services éducatifs, d'épargne, de loisirs ; service syndical, dont le but est de former des syndicalistes convaincus qui, au jour voulu, viendront renforcer les cadres de la C.F.T.C.

M. Courbe proclama au nom de l'Action Catholique sa confiance dans la J.O.C. et demanda aux Congressistes de continuer leur effort pour la conquête des masses laborieuses.

Un chœur parti termina cette magnifique séance.

« Un défilé monstre, où la discipline jockey fut magnifique, s'improvisa pour mener tout le monde à Notre-Dame. »

La Cathédrale de Paris menaçant d'être trop petite, il fallut, pour dégager l'entrée, que les jockeys envahissent les tribunes.

Ce fut une manifestation imposante de la foi et de la ferveur jockeys que cette messe dialoguée à laquelle tous prirent une part active. A l'issue de la cérémonie, S. Em. le Cardinal Verdier monta en chaire et laissa parler son cœur : « Vous êtes et vous serez, mais jamais Notre-Dame ne fut si belle ».

J'ai vu des spectacles émouvants, mais jamais Notre-Dame ne fut si belle.

« Calomniez, calomniez, a dit Voltaire, il en restera toujours quelque chose. »

Puis, il lut au milieu de l'émotion générale le télégramme de saint Père, et bénit l'assistance en son nom.

84 autobus transportèrent les Congressistes à leur lieu de repas et les conduisirent pour 14 heures au Trocadéro. Mais le Trocadéro fut trop petit et il fallut à la hâte diriger 2.500 Congressistes vers la salle de Saint-Honoré d'Eylau : ils eurent d'ailleurs avec un léger décalage les mêmes orateurs et les mêmes chœurs parlés, qui se déplacèrent d'une salle à l'autre.

Devant une salle pleine à craquer, Charles Bonnet retraça l'histoire de la J.O.C. de France, et Clément Surantyn salua les délégations étrangères. Fernand Degive, du Secrétariat général de Bruxelles, affirma la volonté de conquête de la J.O.C. dans tous les pays, l'union des esprits et des cœurs.

Les délégués de la J.O.C.F., en un émouvant chœur parlé, illustrèrent l'œuvre féconde de la J.O.C. dans les masses ouvrières. Après que Fernand Bouxomut déchaîna l'enthousiasme de tous par son rappel des luttes, des sacrifices, des victoires du mouvement jockeys en France, ce fondateur de la J.O.C. M. le chanoine Cardijn, prend la parole.

« Nous sommes, nous, la véritable révolution, non pas celle qu'on fait à coups de matraques, mais celle des âmes, non pas celle qui détruit, mais celle qui construit. De plus en plus transformons-nous nous-mêmes, soyons sincères avec le Christ, soyons des jusqu'aboutistes. Nous portons en nous-mêmes la conquête de la classe ouvrière ; dès aujourd'hui elle est sauvée. Du jour où l'enfant de Bethléem était né, le monde était sauvé. Le Christ veut qu'on l'aime non seulement dans le ciel, mais qu'on l'aime et qu'on le suive dans le plus petit apprenti de nos usines. »

Un second chœur parlé, véritable synthèse de l'idéal jockeys, termina cette magnifique réunion.

Is partis nos 8.000 Congressistes, chacun emportant dans son cœur, non seulement le souvenir, la joie d'une telle manifestation, mais l'ardent désir d'être encore demain plus jockeys pour conquérir au Christ toute la jeunesse ouvrière.

C. L.

PAS D'EQUIVOQUE

Pour dissiper toute équivoque chez les lecteurs d'un journal nazarien qui s'adresse en général aux Catholiques de la région, nous avions adressé au Directeur de ce journal, à la date du 8 septembre, une lettre de mise au point. Cette lettre n'ayant pas été insérée intégralement, et d'autre part, nous étant aussi aperçus que d'autres journaux régionaux susceptibles également d'être lus par des catholiques avaient annoncé de la même manière la réunion de Saillé, nous nous trouvons dans l'obligation de la publier ici.

Monsieur, Nous venons de lire, dans le « Courrier de Saint-Nazaire », l'annonce d'une conférence qui sera faite dimanche prochain, 16 septembre, à Saillé, par M. Ricordet, fondateur, y lit-on, des Syndicats Chrétiens de Nantes.

Nous tenons à préciser, sans pour cela vouloir renier les services que M. Ricordet a rendus aux Syndicats de Travailleurs Chrétiens tant qu'il leur a appartenu, que M. Ricordet n'est pas, comme on pourrait le croire, le fondateur des Syndicats Chrétiens de Nantes, mais qu'il a donné l'un des premiers coups de pioche à la fondation, en 1908.

Actuellement, devenu patron, M. Ricordet n'est plus membre des Syndicats de Travailleurs Chrétiens. Ceux-ci, pour cette raison, et aussi parce qu'il s'est fait l'auxiliaire du directeur d'un journal régional qui les a attaqués à maintes reprises, et qu'il les a

« Une grève générale a été évitée il y a une quinzaine de jours en Belgique, dans l'industrie charbonnière, grâce à l'entremise du roi et du gouvernement, et en faisant droit aux légitimes réclamations des ouvriers mineurs, qui étaient menacés dans leurs salaires. »

« Le plan Roosevelt, malgré ses déficiences, a déjà obtenu d'heureux résultats, ne serait-ce que la résorption de près de 10 millions de chômeurs, et la réapparition de la confiance. Les Etats-Unis, dit le commissaire Eichberg, sont en train de construire de nouvelles défenses contre un retour des maux économiques dont ils ont tant souffert. »

« Le Syndicalisme indépendant d'Alsace Lorraine nous apprend que pour la première fois, cette année, les ouvriers et ouvrières de la Cristallerie Coopérative de Hartzwiller, appartenant aux Syndicats Chrétiens, ont fêté la Saint Laurent, patron des verriers. »

« Les Syndicats Chrétiens d'Alsace et de Lorraine viennent d'acquiescer à leur tour à un immeuble à Strasbourg. »

« Le 3^e Congrès National de la J.O.C. à Paris, le pèlerinage de la J.O.C.F. à Rome, quelle splendide perspective d'avenir pour le monde du Travail ! »

« Mlle Craff, Secrétaire générale de l'Union Nationale des Syndicats Féminins de l'Abbaye, vient d'être nommée attachée temporaire à la section d'information de la Société des Nations pour la durée du Conseil et de l'Assemblée générale. »

« Les évêques de Quimper, Saint-Brieuc, Vannes, Laval, Luçon, après la condamnation prononcée contre lui par l'officialité et l'archevêque de Rennes, viennent à leur tour, de condamner le journal régional « La Province », qui a si souvent critiqué et même attaqué nos Syndicats Chrétiens. »

« Un de nos amis s'est laissé dire que le fameux Plan des grands Travaux comporterait, entre autres choses, l'agrandissement du Trocadéro ; ceci, afin de permettre à la J.O.C. de pouvoir y réunir tous ses délégués lors de son prochain Congrès National. »

« La grève du Textile, aux Etats-Unis, a pris fin il y a une quinzaine de jours. Le mérite en revient au Président Roosevelt. »

« Malgré la manœuvre des Nazis sur les Syndicats Chrétiens de la Sarre, les élections des délégués qui auront à prendre part à l'Assemblée générale des Syndicats des Métallurgistes chrétiens, ont donné une majorité écrasante aux partisans du maintien de l'autonomie du Syndicat Chrétien sarrois contre la synchronisation hitlérienne. »

« Cinquante-deux dirigeants et militants des Syndicats Chrétiens d'Algérie ont participé, le 23 septembre, à une journée d'études et de pratique syndicales. »

« Le 14^e Congrès National des Commissions départementales du Travail s'est tenu à Marseille le 13 au 15 septembre. Douze membres de la C.F.T.C. figuraient parmi les délégués ouvriers. »

lui-même attaqué, lui déniez actuellement le droit de parler au nom des Syndicats Chrétiens.

Bien plus, de voir son nom, accompagné du titre en question, à côté de celui du dit journal, actuellement condamné par l'archevêque et l'officialité de Rennes, ne peut que jeter la confusion dans les esprits et le discrédit sur les Syndicats de Travailleurs Chrétiens.

C'est pourquoi nous vous demandons de bien vouloir insérer à la même place, dans le prochain numéro de votre journal, cette mise au point qui s'impose.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le Président,
FOULON Paul.



CHARADE
Mon premier est la seule chose à laquelle s'intéressent chez l'homme les syndicats marxistes.

Mon second est un ustensile qui, si l'organisation de la société était meilleure, servirait chaque dimanche à la réalisation du souhait formé par Henri IV pour les travailleurs.

Mon troisième est trop souvent la seule chose que certain capitalisme païen laisse en partage à ceux qu'il asservit.

Mon tout est une vieille organisation désuète, dont le nom seul est un épouvantail pour beaucoup de travailleurs et dont certains semblent préconiser le retour à la façon dont quelques Etats autoritaires la font revivre actuellement. (Solution en 6^e page, dernière colonne).

Les "EFFORTS" de l'Union Régionale de Bretagne et du Maine

Notre ami Poimboeuf en Bretagne

Du 22 au 25 octobre, nos camarades de Lorient, Quimper, Pontivy et Vannes, auront la bonne fortune de recevoir Marcel Poimboeuf, Secrétaire général de la Fédération des Employés.

Chaque centre fera connaître en temps utile aux intéressés, le lieu et l'heure de chaque réunion, mais nous leur demandons aujourd'hui de prendre sans tarder leurs dispositions afin de ne point manquer cette réunion qui est organisée pour eux et qui très certainement les intéressera.

Notre ami sera à Lorient le 22, à Quimper le 23, à Pontivy le 24 et à Vannes le 25.

RENNES

UNION LOCALE

Notre fête familiale

C'est maintenant chose décidée. Nous aurons encore, cette année, notre fête familiale.

Notre Union locale en a fixé la date au dimanche 25 novembre et c'est, dans les Salons Gaby, que tous nos amis connaissent bien, qu'elle se déroulera.

Le programme sera sensiblement le même que les années précédentes. Nous en indiquerons les détails dans le prochain numéro de la Voix des Travailleurs.

Ce qu'il faut, c'est que tous nos syndiqués retiennent bien la date et qu'ils prennent dès maintenant leurs dispositions pour venir nombreux à cette fête qui est organisée pour eux, pour leurs familles et leurs amis.

Les inscriptions pour le banquet seront reçues, au siège des différents syndicats et à la Permanence, 7, rue de Corbin.

Grâce à tous nos amis, notre fête remportera encore cette année son succès habituel. Pas un ne manquera au rendez-vous.

Attention! retenez bien la date : dimanche 25 Novembre, salons Gaby.

Un cercle d'études pour les syndicats masculins

C'est une nouvelle qui réjouira tous ceux qui s'intéressent au développement de nos organisations et qui désirent des militants chaque jour plus nombreux.

M. l'abbé Simonneau, aumônier des œuvres sociales et ouvrières au Diocèse de Rennes, a bien voulu accepter de diriger ce cercle d'études qui est appelé à rendre les plus grands services et doit nous permettre notamment de parfaire la formation sociale et syndicale de nos adhérents.

La première réunion aura lieu le mercredi 17 octobre, à 20 h. 30, à la Maison des Syndicats, 7, rue de Corbin.

Nos syndiqués y viendront nombreux, car ils voudront par leur présence assurer M. l'abbé Simon-

neaux de leur sympathie et de leur dévouement. Ils continueront par la suite à suivre régulièrement les réunions. Nous les remercions à l'avance et nous comptons sur eux.

L. G.

Celui qui fait une objection s'admire toujours.

Ernest HELLO.

Cours Professionnels

2, Rue Saint-Yves

Les cours professionnels pour les jeunes gens se destinant aux professions commerciales sont repris à l'Ecole de la rue Saint-Yves, depuis le 1er octobre.

Ils ont lieu, le soir, de 20 h. 15 à 21 h. 30, suivant le programme ci-dessous :

Lundi : correspondance et arithmétique commerciale (1re et 2e année). Professeur : M. Desbois.

Mardi : comptabilité 1re année. Professeur : M. Vallier, chef de comptabilité. — Comptabilité 3e année. Professeur : M. Gautier, diplômé de la Société de Comptabilité de France.

Mercredi : comptabilité 4e année. Professeur : M. Sylvestre, diplômé de la Société de Comptabilité de France. — Comptabilité 2e année. Professeur : M. Gautier, diplômé de la Société de Comptabilité de France.

Jeudi : Comptabilité 5e année. Professeur : Mlle Robert, diplômée de la Société de comptabilité de France.

Nous engageons vivement les jeunes gens intéressés par ces cours et qui n'auraient pu donner leur adhésion plus tôt de se faire inscrire sans retard.

Ces cours sont entièrement gratuits.

Secrétaires de Mairie. Envoyez-nous d'URGENCE VOTRE ADHESION

Lisez aussi page 5, 5e colonne

SYNDICAT DU LIVRE (51e SECTION)

Les permanences syndicales sont tenues régulièrement au siège, 7, rue de Corbin : le mercredi, de 18 à 19 heures ; le vendredi, de 14 à 15 heures ; le samedi, de 18 à 19 heures ; le dimanche, de 10 à 11 heures.

III. Assemblée générale

Le dimanche 28 octobre prochain, à 10 heures précises, 7, rue de Corbin, au lieu de l'Assemblée générale de 1934, pour l'élection des représentants au Congrès fédéral tenu à Paris la semaine précédente, et auquel sera représentée la 51e Section par deux délégués. Il n'est pas besoin d'insister beaucoup sur l'intérêt évident que présentera cette Assemblée. Le Comité syndical espère donc que tous les adhérents comprendront la nécessité d'y assister, et leur fait confiance.

Les diverses suggestions ou réclamations qui sont susceptibles d'être discutées à cette réunion seront reçues quelques jours auparavant, aux fins d'acceptation par le Conseil syndical. Avis aux intéressés.

Syndicalisme chrétien et J. O. C.

La 51e Section du Livre a été particulièrement heureuse de relever la présence de deux de ses jeunes membres au récent Congrès national de la J.O.C., qui vient de se tenir à Paris, et qui a réuni près de 8.000 jeunes ouvriers chrétiens.

En adressant ses félicitations à Michel Plumecocq et René Tréluyer, elle demande à ces jeunes de faire une active propagande autour d'eux, afin de sauvegarder l'idéal de leurs camarades en les faisant adhérer à la C.F.T.C.

Ils mettront ainsi en pratique les éloquentes paroles que leur adressa S. Em. le Cardinal Verdier, à Notre-Dame de Paris, et qui semblent un appel à la charité chrétienne, but essentiel des Syndicats de la C.F.T.C.

« Seul le Christianisme pourra donner aux ouvriers, avec un peu de charité et d'amour, un peu de paix et de joie. » G. H.

L'intimité syndicale

Nous avons appris avec plaisir l'heureuse venue au monde d'un garçon au foyer de notre camarade de Félix Viel.

Nous présentons nos meilleurs compliments à M. et Mme F. Viel, et formons des vœux pour le petit Paul.

Le typographe

Narguer le temps par sa gaieté, Prendre le temps (sic) pour Messie, En pilote expérimenté Tourner les écrous de la vie. A table convoiter plutôt La bouteille que la carafe,

Voilà l'ty ty, Voilà l'po po, Voilà le typo

Le typographe, Par son destin touchant de vivre Les maîtres de l'intelligence. Le typographe est du progrès. Le serviteur par excellence. Des sentiers du monde nouveau Il raisonne en vrai pédagogue.

Cherchez les « gats » refraîchis, Aimer les fêtes de famille, (mais) ; Où les maîns vont chercher les Oû l'amour du bien partout brille; Faire un fonfion, lancer un mot, Galamment défaire une agrafe.

Rire de tout, fronder les gens, Est un travers qui le captive. Mais la charité de tous temps Fut sa vertu corporative ; A l'infortune offrir presto Son obole avec son paraphe,

Voilà l'ty ty, Voilà l'po po, Voilà le typo Le typographe. (« La Sorte », juillet 1895).

SYNDICAT DES EMPLOYES

Assemblée générale

Tous les camarades sont instamment priés d'assister à l'Assemblée générale qui aura lieu le dimanche 14 octobre, à 10 heures, au siège social, 7, rue de Corbin.

Etant donné les questions fort intéressantes à l'ordre du jour de cette Assemblée Générale, je prie les camarades de faire un effort, de se gêner même un peu s'il le faut, afin de ne pas manquer d'être présents à cette très importante réunion.

Le Secrétaire : J. P.

Nécrologie

Notre camarade Leveau Emile, trésorier de notre Union Locale, membre du Conseil Syndical des Employés, a eu la douleur de perdre sa mère.

En cette pénible circonstance, nous assurons notre camarade de notre plus vive sympathie et lui renouvelons ici l'expression de nos condoléances émues.

SYNDICATS FEMININS

Bien à l'avance, prenez-en note toutes les Syndiquées du Griffon y seront 18 novembre. — Fête traditionnelle des Catherinettes et distribu-

tion des diplômes et récompenses de l'année scolaire 1933-1934, salle Saint-Martin. D'ores et déjà, on s'y prépare ; Madame la Gaieté y est cordialement priée et voisiera fort agréablement avec notre belle et saine jeunesse.

De peur d'omission, que toutes les jeunes filles qui ne craignent pas de mettre en fuite le Prince Charmant, en fêtant leur 25e anniversaire, veuillent bien passer à la Permanence pour y donner leur nom.

Le 25 novembre, sur cette famille des Syndicats, Messie. Djeuner en commun suivi d'une partie récréative. La non plus on ne s'ennuiera pas. Pour les détails, n'oubliez pas de vous reporter au prochain numéro.

Une bonne et agréable occasion de témoigner notre reconnaissance

Le dimanche 14 octobre, une intéressante matinée récréative, au programme de laquelle figure « La Glèbe », comédie dramatique en 3 actes, interprétée par l'auteur, sera donnée dans la salle des fêtes de l'Institution Saint-Martin, par un groupe d'artistes appréciés, au profit des multiples œuvres si nécessaires des Sœurs de Saint-Vincent de Paul de la rue du Griffon.

Nous serons ravies de vous y rencontrer très nombreuses. Outre l'occasion d'une bonne œuvre, vous passerez d'agréables instants qui charmeront votre intelligence et votre cœur.

Ouverture de la salle à 10 heures. Lever du rideau à 14 h. 30. Les billets seront délivrés rue du Griffon, 9, à partir du 8 octobre. Prix des places : 5 et 3 francs.

Dans nos Familles

MARIAGES Nous avons appris avec plaisir le mariage de :

Mlle Angèle Simon avec M. Prosper Rouault. Mlle Geneviève Maret avec M. Louis Perrigot (8 septembre).

Mlle Jeanne Pouessel avec M. Auguste Banche (11 septembre). Mlle Denise Legendre avec M. Marcel Greffier (15 septembre).

Mlle Jeanne Boulo avec M. Paul Mahuault (6 octobre). Nos félicitations aux parents et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Notre compagne, Marie Rué, est entrée à la Communauté de Rillé, à Fougères, le 13 septembre 1934.

Examen de conscience

Vous êtes-vous des égoïstes, ni des ingrats ? faites de réflexion, n'agissez pas comme telles. Qu'ai-je fait jusqu'à présent pour mon syndicat, et que suis-je décidée à faire ? Me suis-je préoccupée de savoir

si ma compagne de bureau ou d'atelier, isolée, n'aurait pas intérêt ou ne devrait pas, en esprit de solidarité et par devoir social, faire partie de mon Groupement ?

Pourvue d'une situation agréable et lucrative par l'intermédiaire du Bureau de Placement syndical, n'ai-je pas omis, sans même parler de gratitude, d'acquiescer régulièrement et fidèlement ma minime cotisation annuelle ?

A la recherche d'un emploi, n'ai-je pas, au contraire, trouvé très mauvais que le Syndicat ne puisse m'indiquer, sur l'heure, la situation désirée, sans me préoccuper de savoir s'il avait ou non reçu des offres, correspondantes ?

Mes cours terminés, ne me suis-je pas considérée comme dégagee de tout lien de solidarité vis-à-vis de mon organisation et n'aurai-je pas ainsi, sans même y réfléchir, toujours agi en profiteuse ?

Service d'escompte

Vincent, 1, rue Pongéard (Tissus), escompte 10 %.

Achats en commun

Pour les commandes de charbon et pommes de terre, s'adresser à la permanence, 9, rue du Griffon.

FOUGÈRES

Journées sociales des 27 et 28 Octobre

C'est le 27 et 28 octobre prochain qu'auront lieu nos Journées Sociales. Notre camarade Broutin, Secrétaire de l'Union Régionale du Nord, ayant répondu aimablement à notre invitation, y prendra la parole. Nous invitons le plaisir de goûter l'éloquence persuasive de ce pionnier ardent du Syndicalisme chrétien ; déjà beaucoup de nos camarades ont pu apprécier son talent oratoire, Broutin étant déjà venu à Fougères il y a une vingtaine d'années.

Nous espérons que tous nos amis tiendront à participer à ces journées de l'heure, la gravité de l'heure en faisant un devoir. Pour clore ces deux journées, une récréation théâtrale sera offerte gratuitement au Théâtre municipal, le dimanche soir, à 17 heures ; seule la location de 0 fr. 25 sera demandée par la conciergerie du Théâtre. Comme vous le voyez, mes chers Camarades, au travail se joindra l'agréable, et vous viendrez tous, nous l'espérons, à ces Journées Sociales qui s'annoncent très brillantes.

Les camarades désireux de s'inscrire pour le banquet dimanche 28 octobre, sont priés de donner leur nom soit à la permanence du Syndicat, soit à leur coopérative.

PROGRAMME DES JOURNÉES SOCIALES

Le samedi, salle du patronage à St-Sulpice, à 16 h. 30, première réunion ; la question qui est tant à l'ordre du jour, le corporatisme, y sera traitée.

Le dimanche matin, à 8 h. 30 : messe à Notre-Dame de Bonabry pour les membres défunts de nos organisations. M. l'abbé Simonneau, nouvel aumônier des œuvres sociales, prononcera une allocution.

A 10 heures, salle Jeanne-d'Arc : rapport sur la question du chômage ; les camarades Jeantroux, Chemin et Broutin, traiteront cette question.

Le dimanche soir, séance récréative au Théâtre Municipal, à 17 heures ; le groupe des œuvres sociales vous donnera une comédie très gaie ainsi que des intermèdes comiques et littéraires. A cette séance dernière, Charlemagne Broutin, délégué de la Fédération du Nord, prononcera un discours sur le Cinquantenaire du Syndicalisme Chrétien.

Installation officielle de notre nouvel aumônier

Nous rappelons à nos camarades que c'est le 11 octobre prochain l'installation officielle par S. Ex. Mgr Mignen, archevêque de Rennes ; de notre nouvel aumônier, M. l'abbé Simonneau.

Nous sommes certains que, vu le grand honneur qui nous est fait, tous nos syndiqués tiendront à marquer leurs sentiments d'affectueuse sympathie, et que leur présence nombreuse y fera témoignage.

La cérémonie se tiendra à la salle Jeanne-d'Arc, Ecole des Frères Notre-Dame de Bonabry, à 18 h. 45 précises.

REUNION GENERALE

Voici le moment possible des revendications vous permettant de demander des conditions de travail meilleures. Il semblerait que, parmi toutes celles que vous pourriez désirer, la suppression du centime-minute serait la supérieure. C'est le moment, Mesdames et Mesdemoiselles, de produire un effort et faire rétablir le seul système juste pour le prix de façon : le travail de l'heure. Il est en effet reconnu que, seul, il peut donner une rétribution juste, puisqu'il prend dans le temps pour établir le salaire, tou-

CONSEILS AUX PIQUEUSES rempieuses et tresseuses

Voici le moment possible des revendications vous permettant de demander des conditions de travail meilleures. Il semblerait que, parmi toutes celles que vous pourriez désirer, la suppression du centime-minute serait la supérieure. C'est le moment, Mesdames et Mesdemoiselles, de produire un effort et faire rétablir le seul système juste pour le prix de façon : le travail de l'heure. Il est en effet reconnu que, seul, il peut donner une rétribution juste, puisqu'il prend dans le temps pour établir le salaire, tou-

LE CONSEIL SYNDICAL

Voici le moment possible des revendications vous permettant de demander des conditions de travail meilleures. Il semblerait que, parmi toutes celles que vous pourriez désirer, la suppression du centime-minute serait la supérieure. C'est le moment, Mesdames et Mesdemoiselles, de produire un effort et faire rétablir le seul système juste pour le prix de façon : le travail de l'heure. Il est en effet reconnu que, seul, il peut donner une rétribution juste, puisqu'il prend dans le temps pour établir le salaire, tou-

CONFÉRENCE INTERFÉDÉRALE DES CHEMINOTS

Une Conférence Interfédérale à laquelle étaient convoqués toutes les Organisations Professionnelles d'Agents de Chemins de Fer, a eu lieu à Paris, le 11 septembre.

Ont répondu à l'invitation : l'Union Nationale de Défense Professionnelle des Cheminots, la Fédération Nationale des Syndicats Professionnels des Cheminots de France, la Fédération Nationale des Retraités des Cheminots.

A la suite de l'échange de vues auquel il a été procédé, le manifeste suivant a été rédigé et adopté par toutes les Associations sus-visées.

Aux Cheminots actifs et retraités

Depuis quelque temps, vous êtes gravement frappés comme travailleurs salariés, comme consommateurs et enfin comme contribuables.

Vos primes de travail et de gestion ont été atteintes ; l'introduction de méthodes nouvelles a entraîné la réduction des effectifs ; l'amplitude de la journée de travail s'est allongée démesurément, sous prétexte de périodes d'inaction. Plus votre effort individuel augmentait, moins vous étiez payés et plus vos perspectives d'avancement diminuaient.

Ce n'était pas encore assez : le 19 avril dernier survient le décret-loi de spoliation des Retraités et la réduction générale des traitements. Des pactes régionaux s'ébauchent avec les transporteurs automobiles, sacrifiant le chemin de fer à la route, préparant la suppression de milliers de kilomètres de lignes et des licenciements massifs.

Bientôt on imposera aux uns une retraite prématurée avec une pension dérisoire, parfois inférieure aux Allocations de Chômage ; aux autres un labeur d'une amplitude exagérée pour un Salaire de famine. Il est temps de réagir !

SI LE MAINTIEN DE NOS DROITS N'EST PLUS QU'UNE QUESTION DE FORCE, FAISONS L'UNION. L'Union fait la Force.

Les Organisations soussignées se sont rapprochées pour tendre leurs efforts vers ce but unique : revenir à la situation d'avant avril 1934.

Elles ont fait appel à toutes les bonnes volontés et se sont adressées à toutes les Fédérations sans exception. Sans se laisser vaincre par les difficultés, elles ont résolu de mettre une notion énergique et concertée de représentativité du Besoin, sommel puisqu'elles comptent des élus dans tous les Conseils ou les Cheminots ont des mandataires, elles demandent à leurs adhérents, comme aux inorganisés, de leur faire confiance et de les soutenir dans toutes leurs forces. Dans le respect loyal de toutes les opinions, seules compte l'unanimité des efforts vers le même but.

de Fer, la Fédération des Syndicats d'Agents des Cadres et Techniciens, la Fédération Générale des Mécaniciens et Chauffeurs, le Syndicat du Rail, le Syndicat National des Cheminots d'Alsace et de Lorraine.

A la suite de l'échange de vues auquel il a été procédé, le manifeste suivant a été rédigé et adopté par toutes les Associations sus-visées.

Aux Cheminots actifs et retraités

Depuis quelque temps, vous êtes gravement frappés comme travailleurs salariés, comme consommateurs et enfin comme contribuables.

Vos primes de travail et de gestion ont été atteintes ; l'introduction de méthodes nouvelles a entraîné la réduction des effectifs ; l'amplitude de la journée de travail s'est allongée démesurément, sous prétexte de périodes d'inaction. Plus votre effort individuel augmentait, moins vous étiez payés et plus vos perspectives d'avancement diminuaient.

Ce n'était pas encore assez : le 19 avril dernier survient le décret-loi de spoliation des Retraités et la réduction générale des traitements. Des pactes régionaux s'ébauchent avec les transporteurs automobiles, sacrifiant le chemin de fer à la route, préparant la suppression de milliers de kilomètres de lignes et des licenciements massifs.

Bientôt on imposera aux uns une retraite prématurée avec une pension dérisoire, parfois inférieure aux Allocations de Chômage ; aux autres un labeur d'une amplitude exagérée pour un Salaire de famine. Il est temps de réagir !

SI LE MAINTIEN DE NOS DROITS N'EST PLUS QU'UNE QUESTION DE FORCE, FAISONS L'UNION. L'Union fait la Force.

Les Organisations soussignées se sont rapprochées pour tendre leurs efforts vers ce but unique : revenir à la situation d'avant avril 1934.

Elles ont fait appel à toutes les bonnes volontés et se sont adressées à toutes les Fédérations sans exception. Sans se laisser vaincre par les difficultés, elles ont résolu de mettre une notion énergique et concertée de représentativité du Besoin, sommel puisqu'elles comptent des élus dans tous les Conseils ou les Cheminots ont des mandataires, elles demandent à leurs adhérents, comme aux inorganisés, de leur faire confiance et de les soutenir dans toutes leurs forces. Dans le respect loyal de toutes les opinions, seules compte l'unanimité des efforts vers le même but.

CHEMINOTS !

Quelques semaines seulement nous séparant de la rentrée des Chambres. C'est le moment d'intensifier l'action.

Notre programme est simple : RAPPELER AU GOUVERNEMENT ses promesses de réviser les injustes des Décrets-Lois et de faire baisser le coût de la vie ; EXIGER DES PARLEMENTAIRES que ces Décrets-Lois soient non seulement soumis à leur ratification, mais effectivement discutés ; POURSUIVRE L'ACTION AU CONSEIL D'ETAT pour les faire passer, parce qu'il le faut ; ÉCLAIRER L'OPINION par tous les moyens en notre pouvoir : tracts, affiches, campagnes de presse, réunions, etc... Ce programme est court, il est réalisable. Vous l'appuieriez à fond, jusqu'à la victoire.

SANS DÉFECTION SUIVEZ-NOUS

L'Union Nationale de Défense Professionnelle des Cheminots, la Fédération Nationale des Retraités des Chemins de fer, la Fédération Générale des Mécaniciens et Chauffeurs, Le Syndicat du Rail,

Difficulté du recrutement Syndical et son Orientation

Quand on constate les statistiques officielles donnant le nombre d'adhérents aux diverses organisations syndicales ouvrières, on est vraiment frappé du nombre restreint des travailleurs cotisants. C'est 10 % seulement que l'on peut relever, et l'on se demande avec effroi la raison déterminante de cette attitude des masses se refusant à l'union et par cet effet au rôle prédominant qu'elle pourrait tenir, dans la lutte pour la défense de nos intérêts matériels et moraux.

Devant cet état douloureux, quel remède se pose ? Le syndicat ouvrier ? Non, si l'on veut un caractère véritablement absolu. Oui, si l'on est persuadé que tous les travailleurs libres de leur conscience et de leur volonté, ont le droit de se réunir et de se défendre.

Soucieux de son avenir, nombre d'esprit méditatif se penchent sur

le problème et essayent de dégager les raisons de cette attitude. Pour les uns, la politique y remplit un rôle ; pour les autres, l'esprit égoïste serait prépondérant. Certes, ces deux motifs jouent un rôle néfaste.

Devant cet état douloureux, quel remède se pose ? Le syndicat ouvrier ? Non, si l'on veut un caractère véritablement absolu. Oui, si l'on est persuadé que tous les travailleurs libres de leur conscience et de leur volonté, ont le droit de se réunir et de se défendre.

Soucieux de son avenir, nombre d'esprit méditatif se penchent sur

le problème et essayent de dégager les raisons de cette attitude. Pour les uns, la politique y remplit un rôle ; pour les autres, l'esprit égoïste serait prépondérant. Certes, ces deux motifs jouent un rôle néfaste.

Devant cet état douloureux, quel remède se pose ? Le syndicat ouvrier ? Non, si l'on veut un caractère véritablement absolu. Oui, si l'on est persuadé que tous les travailleurs libres de leur conscience et de leur volonté, ont le droit de se réunir et de se défendre.

Soucieux de son avenir, nombre d'esprit méditatif se penchent sur

le problème et essayent de dégager les raisons de cette attitude. Pour les uns, la politique y remplit un rôle ; pour les autres, l'esprit égoïste serait prépondérant. Certes, ces deux motifs jouent un rôle néfaste.

Devant cet état douloureux, quel remède se pose ? Le syndicat ouvrier ? Non, si l'on veut un caractère véritablement absolu. Oui, si l'on est persuadé que tous les travailleurs libres de leur conscience et de leur volonté, ont le droit de se réunir et de se défendre.

Soucieux de son avenir, nombre d'esprit méditatif se penchent sur

le problème et essayent de dégager les raisons de cette attitude. Pour les uns, la politique y remplit un rôle ; pour les autres, l'esprit égoïste serait prépondérant. Certes, ces deux motifs jouent un rôle néfaste.

Devant cet état douloureux, quel remède se pose ? Le syndicat ouvrier ? Non, si l'on veut un caractère véritablement absolu. Oui, si l'on est persuadé que tous les travailleurs libres de leur conscience et de leur volonté, ont le droit de se réunir et de se défendre.

Soucieux de son avenir, nombre d'esprit méditatif se penchent sur

le problème et essayent de dégager les raisons de cette attitude. Pour les uns, la politique y remplit un rôle ; pour les autres, l'esprit égoïste serait prépondérant. Certes, ces deux motifs jouent un rôle néfaste.

Devant cet état douloureux, quel remède se pose ? Le syndicat ouvrier ? Non, si l'on veut un caractère véritablement absolu. Oui, si l'on est persuadé que tous les travailleurs libres de leur conscience et de leur volonté, ont le droit de se réunir et de se défendre.

Soucieux de son avenir, nombre d'esprit méditatif se penchent sur

le problème et essayent de dégager les raisons de cette attitude. Pour les uns, la politique y remplit un rôle ; pour les autres, l'esprit égoïste serait prépondérant. Certes, ces deux motifs jouent un rôle néfaste.

Devant cet état douloureux, quel remède se pose ? Le syndicat ouvrier ? Non, si l'on veut un caractère véritablement absolu. Oui, si l'on est persuadé que tous les travailleurs libres de leur conscience et de leur volonté, ont le droit de se réunir et de se défendre.

Soucieux de son avenir, nombre d'esprit méditatif se penchent sur

le problème et essayent de dégager les raisons de cette attitude. Pour les uns, la politique y remplit un rôle ; pour les autres, l'esprit égoïste serait prépondérant. Certes, ces deux motifs jouent un rôle néfaste.

Devant cet état douloureux, quel remède se pose ? Le syndicat ouvrier ? Non, si l'on veut un caractère véritablement absolu. Oui, si l'on est persuadé que tous les travailleurs libres de leur conscience et de leur volonté, ont le droit de se réunir et de se défendre.

Soucieux de son avenir, nombre d'esprit méditatif se penchent sur

le problème et essayent de dégager les raisons de cette attitude. Pour les uns, la politique y remplit un rôle ; pour les autres, l'esprit égoïste serait prépondérant. Certes, ces deux motifs jouent un rôle néfaste.

Devant cet état douloureux, quel remède se pose ? Le syndicat ouvrier ? Non, si l'on veut un caractère véritablement absolu. Oui, si l'on est persuadé que tous les travailleurs libres de leur conscience et de leur volonté, ont le droit de se réunir et de se défendre.

Soucieux de son avenir, nombre d'esprit méditatif se penchent sur

le problème et essayent de dégager les raisons de cette attitude. Pour les uns, la politique y remplit un rôle ; pour les autres, l'esprit égoïste serait prépondérant. Certes, ces deux motifs jouent un rôle néfaste.

Devant cet état douloureux, quel remède se pose ? Le syndicat ouvrier ? Non, si l'on veut un caractère véritablement absolu. Oui, si l'on est persuadé que tous les travailleurs libres de leur conscience et de leur volonté, ont le droit de se réunir et de se défendre.

tes les difficultés que l'ouvrière rencontre dans la confection de son travail, chose si négligée par le centimètre. Je ne m'étendrais pas sur les détails de cette question ; je sais que 99 sur 100 ouvrières demandent cette suppression.

Par manque d'union et par crainte, elles subissent le mauvais effet de ce système ; pourtant, il faudra bien une fin à ce triquage des prix, et vous ne l'obtiendrez que par vos propres efforts. Pour les camarades inorganisés à votre Syndicat Professionnel, qui sait porter la question sur un véritable terrain et qui, seul, demande ce que tant vous désirez : la suppression du centimètre-minute.

Mouvements Jocistes

Tous ceux qui s'intéressent aux mouvements sociaux chrétiens n'ont pu lire sans joie le grand succès du Congrès jociste tenu à Paris le 16 septembre dernier, réunissant plus de 8.000 militants.

Cette écosion magnifique donne confiance en l'avenir pour la rénovation sociale chrétienne du monde du travail. Que les parents chrétiens s'inspirent de cet exemple en envoyant leurs enfants se former à ces groupes, où ils trouveront, avec la compréhension de leurs droits et devoirs sociaux, la formation chrétienne si nécessaire pour vivre une vie honnête au milieu des grandes difficultés actuelles.

Deux groupes sont constitués à Fougères : l'un, celui des garçons, au Patronage St-Joseph ; l'autre, celui des jeunes filles, au Syndicat Chrétien, 3, rue Jean-Jacques - Rousseau. Ces groupes, très vivants, invitent leurs camarades d'usines à venir grossir leurs rangs et les assurent d'un accueil fraternel.

BREST

Pour la Propagande syndicale

Les Syndicats chrétiens ne sont pas assez connus, c'est un fait. Est-ce la faute de quelques militants qui s'efforcent cependant de les propager ? Peut-être y ont-ils leur part. Il y a surtout qu'ils ne sont pas assez nombreux pour intensifier une propagande que chacun reconnaît chaque jour de plus en plus nécessaire. Et aussi, disons-le franchement, les moyens financiers nous manquent pour un développement efficace de nos organisations.

Toutes ces considérations ont incité nos amis de l'Union locale à envisager des tournées de propagande partout où nous trouverons des salles pour nous accueillir.

Une constatation facile à faire partout est qu'on désire de plus en plus être initié aux réunions et aux réunions de nos Syndicats.

Assés avons-nous cherché à rendre ces réunions attrayantes en leur donnant une forme artistique. Nous avons monté la superbe pièce de Maurice Guérin *La Troisième* qui est une vivante apologue de l'idée syndicale tout en possédant une réelle intensité dramatique. Les artistes qui ont accepté la lourde charge d'interpréter les personnages mis en scène par Maurice Guérin, sauront, nous n'en doutons pas, intéresser les spectateurs. D'excellents comiques se joindront à la troupe, et nous espérons bien contenter les plus difficiles.

Quand paraîtra ce journal, deux séances auront déjà été données au patronage St-Michel, de Brest ;

une autre se prépare pour le dimanche 14 octobre, à Plougastel-Daoulas, où nous avons d'excellents amis, et elles continueront dans d'autres salles qui, nous l'espérons, voudront bien nous accueillir malgré les programmes cinématographiques déjà arrêtés pour la saison d'hiver.

Nous demandons à tous nos amis de nous aider dans l'organisation de ces séances quand elles auront lieu dans leur quartier.

L'Union Locale.

Pour nos soudeurs

Une première satisfaction a été accordée aux soudeurs qui nous avaient demandé qu'un plus grand nombre de vêtements de fatigue soit mis à leur disposition. Le nombre à changer chaque semaine qui était fixé à dix est porté désormais à 15.

Nos retraites

Pour la troisième fois, le régime des retraites, arbitrairement modifié par décrets-lois du ministère des Finances, va être modifié. Il est peut-être mieux valu commencer par étudier sérieusement ces lois ; on aurait évité bien des contentements et des protestations légitimes, car s'il y a quelque chose de sacré, c'est bien le morceau de pain sec qu'on accorde à l'ouvrier qui a peiné pendant 30 ou 40 ans de son existence, et qui s'est lui-même constitué sa modeste pension par des retenues opérées sur son salaire.

A lire certains journaux ou à entendre certaines personnes, on pourrait croire que ces pensions sont des dons gracieux de l'Etat. Il n'en est rien et des calculs sérieux ont prouvé que les pensions dont on jouissait pendant les quelques années qui leur restent à vivre ne sont qu'une minime restitution des sommes qu'ils ont versées pendant leur carrière (capital et intérêts composés réunis).

Ces sommes ne provenant pas du budget, on comprend mal (ou on comprend trop bien) la raison qui pousse le ministère des Finances (sans consulter le service des Pensions) à puiser dans cette caisse qui n'appartient pas à l'Etat mais aux travailleurs.

Nos salaires

La Fédération professionnelle de la Marine s'est activement occupée des conséquences éventuelles de l'enquête faite par les commissions locales des ports. Là où elle en avait la possibilité, elle est intervenue au sein même des commissions ; ailleurs, elle a été de toute son influence pour éviter qu'il soit porté atteinte à nos salaires.

Les enquêtes ont d'ailleurs démontré que les ouvriers de la marine restaient toujours les plus mal rétribués des services de l'Etat. Le groupe de défense des Syndicats chrétiens à la Chambre a été alerté, et notamment nos amis Meck, Reille-Soul, Paul Simon, sont intervenus en notre faveur.

Réunion syndicale du 28 Septembre

Quatre-vingts camarades avaient répondu à l'appel du bureau syndical. Pendant les trois quarts d'heure que dura la réunion, le président et le secrétaire exposèrent

l'action fédérale au sujet des salaires, des retraites ; l'action locale en faveur des peintres, des soudeurs et dans diverses circonstances particulières, montrant que le bureau syndical est à l'entière disposition des adhérents et que le plus souvent entière satisfaction est donnée à nos revendications toujours bien fondées.

Le secrétaire Y. Ménez, rendit compte notamment des démarches faites près du département de la Marine pour que les conclusions de l'enquête prescrite sur les salaires soient en faveur du « statu quo ».

Michel Floch montra l'utopie de l'unité syndicale qui ne sera jamais réalisée, tant que ne règnera pas l'unité des cœurs et montra la légitimité de notre position. Il rappela les avantages que notre caisse de solidarité accordée à nos adhérents à jour de leurs cotisations, après un an de présence. Il demanda les concours des syndiqués et de leurs familles, ainsi que de leurs amis pour assurer le succès des tournées de propagande qui vont être organisées dans la région brestoise.

On se sépara en promettant de faire connaître la candidature de Yves Ménez, Lucien Floch, Louis Mazé et Alfred Vignolle et de faire voter pour eux le 4 octobre, ainsi que pour les candidates : Mme Jeanne Grall et Mlle Denise Toullier.

LORIENT

SYNDICATS FEMININS

La Promenade

Le 24 juin, les habitués de la messe de 6 h. 30, se demandaient quelle était la cause de cette effervescence sur la place de l'Eglise. C'était la promenade de annuelle des Syndicats Féminins Chrétiens. 75 adhérentes étaient présentes au rendez-vous. L'appel est fait et toutes se groupent selon les sympathies, dans les trois cars retenus à cet effet. Enfin à 7 heures, le dernier car s'éloigne.

Premier arrêt à Quimperlé où nous assistons à la messe. Au Faouët, plusieurs désirent admirer le Jubé de St-Fiacre, qu'elles ne connaissent pas. A Gourin, nous ne nous arrêtons pas, réservant cette visite pour le retour. Carhaix est également visité ; nous voyons la statue de La Tour d'Auvergne et l'Eglise qui, sous ses échafaudages, nous paraît ancienne, et nous repartons sur Le Huelgoat, but de notre sortie.

Nous y arrivons vers 11 heures. Quelques-unes supportent mal les secousses de la route et sont bien contents d'être arrivées. Une d'entre elles, puisée dans nos organisations le ferment social nécessaire, indispensable même pour engager l'avenir et comprendre plus et mieux les vraies raisons d'une vie de dévouement, d'abnégation et de sacrifice envers Dieu, la famille et le prochain.

Les bonnes dispositions des nouveaux époux, qui restent fidèles à leurs Syndicats nous permettent d'augurer pour eux une existence féconde en résultats heureux.

SAINT-BRIEUC

SYNDICATS FEMININS

Fête annuelle

Cette année arrive le 10^e anniversaire de la fondation de nos Syndicats.

plus, elle a été captée pour l'électricité. En revenant, nous voyons le « Gouffre » et nous flions sur Gourin où nous arrivons à 7 heures. Et l'on se sépare pour « casser la croûte ». A 9 heures, après bien des pérégrinations et des courses dans le bourg, les cars se remettent en route pour Lorient.

A 10 heures, les trois cars se retrouvent à Lorient devant l'Eglise Saint-Louis et chacune rentre chez elle, très heureuse de sa journée et faisant des projets pour l'année prochaine.

Nouvelles de famille

Nous apprenons avec plaisir les mariages de :

Mlle Thérèse Bourin, du Syndicat des Employées de Bureau, avec M. Guérin, dessinateur.

Mlle Jeanne Le Bozec, du Syndicat des Employées de Bureau, avec M. Le Guennec, des Contributions Indirectes.

Mlle Marie-Louise Le Guyader, du Syndicat des Employées de Bureau, avec MM. Roger Le Galloudec, voyageur, du Syndicat masculin d'Employés.

Note des Trésoriers

Un certain nombre d'adhérents étant en retard pour leurs cotisations, nous leur rappelons qu'ils ne peuvent bénéficier des avantages des Syndicats (bureau de placement - Avantage est donné au syndiqué à jour de ses cotisations - Indemnité maladie, indemnité chômage, achats en commun, etc.).

Permanence

Tous les jours, de 16 h. 30 à 18 h. 30 au local, 1, rue du Scorff, tous les mardis et jeudis de 13 à 14 heures et tous les dimanches, de 10 heures à 11 h. 30.

Mariage de deux syndiqués chrétiens

Samedi 8 septembre, a été célébré, en l'Eglise Ste-Anne-d'Arvor, le mariage religieux de M. Roger Le Galloudec avec Mlle Marie-Louise Le Guyader, entourés d'une foule d'amis parmi lesquels figuraient, en très bon place, de nombreux membres des deux sexes de nos Syndicats Chrétiens.

SAINT-BRIEUC

SYNDICATS FEMININS

Fête annuelle

Cette année arrive le 10^e anniversaire de la fondation de nos Syndicats.

D'avance, nous voulons vous dire que nous comptons sur toutes. Vous voudrez prouver votre attachement à vos Syndicats en assistant aux différentes manifestations de la fête syndicale.

Ouverture des cours gratuits à la « Ruche »

La rentrée des Cours Commerciaux de sténo-dactylo - comptabilité, commerce, etc., a eu lieu lundi dernier 8 octobre. Ces cours préparent rapidement aux différentes professions commerciales les sténodactylo-graphes des Syndicats tous les jours, de 9 heures à 11 h. 30 et les après-midi, de 14 heures à 19 heures.

Mais, outre ces cours dont les conditions sont très modérées, nous voyons instamment, à choisir dans la liste ci-dessous les cours gratuits que vous offre le Syndicat. Ils sont organisés pour les apprenties et les professionnelles, pour toutes d'elles, en un mot, qui sont soucieuses de leur perfectionnement et d'une sérieuse amélioration de leur situation. C'est encore un bon moyen d'éviter le chômage, car en général, les valeurs professionnelles ne chôment pas.

Les cours sont sanctionnés en fin d'année par les examens professionnels et les examens officiels du C.A.P. et du Brevet professionnel. Ils sont reconnus par le Comité départemental de l'Enseignement Technique et la Commission locale professionnelle. Nos dirigeantes ne sauraient donc trop vous engager à les suivre et à les faire connaître à vos amies et compagnes de travail. Des tracts sont à votre disposition à cet effet.

L'ouverture des cours est fixée au lundi 15 octobre prochain. Ils sont donnés tous les soirs, de 6 heures à 8 heures ; le midi, de 12 h. 30 à 13 h. 30 et le dimanche matin, de 8 h. 30 à 10 heures.

Voici l'horaire des différents cours :

Dimanche : Infirmières (S.E.M.), par infirmière diplômée. Diplôme en fin d'année, 8 h. 30 à 9 h. 30 - Anglais (2^e année), 18 h. à 19 h. - Commerce, arithmétique commerciale (2^e année), 19 h. à 20 h.

Mardi : Commerce et arithmétique commerciale (1^{re} année), 18 h. à 19 heures - Coupe (1^{re} année) (lingerie dames et enfants), 18 h. à 19 h. - Anglais (2^e année), 18 h. à 19 h. - Commerce, arithmétique commerciale (2^e année), 19 h. à 20 h.

Mercredi : Dessin (1^{re}, 2^e, 3^e années), 18 h. à 19 h. - Français, Correspondance commerciale, 19 h. à 20 heures.

Jeudi : Calcul, 18 h. à 19 h. - Comptabilité (2^e, 3^e années), 19 h. à 20 h. - Coupe (vêtements dames et enfants), 19 h. à 20 h.

Vendredi : Hygiène, 18 h. à 19 h. - Comptabilité (1^{re} année), 19 h. à 20 heures.

Samedi : Enseignement ménager, 16 h. à 18 h. - Comptabilité supérieure, 18 h. 30 à 20 heures.

Tous les jours, dactylographie, de 17 h. à 20 h. ; le samedi, dactylographie, de 16 h. à 20 h.

COURS DE MID (12 h. 30 à 13 h. 30)

Lundi : Modes.

Mardi : Français.

Jeudi : Coupe (vêtements dames et enfants).

Vendredi : Calcul.

Pour les inscriptions et tous renseignements complémentaires, le Secrétaire est ouvert tous les jours (jeudi excepté) de 10 heures à 19 heures, et le dimanche matin de 9 heures à midi.

Cotisations

Quelques adhérentes sont en retard pour le paiement de leurs cotisations syndicales. Nous leur serions reconnaissants, pour le bon fonctionnement de l'organisation de vouloir bien se mettre en règle.

Notre Kermesse

La date n'en est pas encore fixée, mais dès à présent, nous vous disons que nous comptons comme toujours, sur votre généreux concours. Préparez donc dès maintenant vos petits ouvrages, les journées ensoleillées, hélas sont terminées, les longues veillées sont proches à la confection de toutes ces merveilles, dont la vente, en décembre probablement, contribuera à aider puissamment vos organisations syndicales.

Dans nos Familles

NAISSANCE

Nous avons eu la joie d'apprendre la naissance de Christiane Omon, fille de notre chère compagne (Jeanne Rumiac), du Syndicat de l'Habillement. Aux heureux parents, nous plus sympathiques félicitations et meilleurs vœux de santé au bébé.

MARIAGE

Avec plaisir nous avons appris le mariage de notre chère compagne, Mlle Augustine Jouan, du Syndicat des Sténodactylo, ancienne élève de la « Ruche », avec M. Yves Herroux. Nos plus vives félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

DECES

Nous avons appris que Mlle Letourneau, du Syndicat des Employées, a perdu sa mère.

Mlle Simone Richard, de Pichérel, du Syndicat des sténodactylo, sa sœur.

A nos amies éprouvées nous adressons nos plus sincères condoléances et l'assurance de nos prières pour elles et leurs chères disparues.

RENAZÉ

A « RENAZÉ »

L'Avenir, société coopérative de consommation, fondée par nos amis des Syndicats Chrétiens de Renazé, tenait le dimanche 12 août, sa première Assemblée générale annuelle.

A cette occasion et sur la demande réitérée du Conseil d'Administration, un camarade de Fougères avait bien voulu, malgré la fête de la Saint-Laurent, aller à Renazé pour assister à cette réunion et donner ainsi les renseignements pratiques nécessaires en pareille circonstance.

La réunion groupa une grande majorité des coopérateurs, preuve indiscutable de l'intérêt très grand que portent nos amis à leur société.

Comme partout, la lecture des rapports, des comptes, du bilan, fut écoutée et commentée comme il se doit dans une Assemblée de gens voulant s'initier aux choses économiques.

Cette discussion permit de mettre en pleine évidence la parfaite honnêteté, le dévouement des membres du Conseil d'Administration. Elle acheva d'éclairer les coopérateurs eux-mêmes, qui purent se rendre compte que leur société est en bonnes mains.

Cette année en effet, un dividende de 5,50 % sera donné aux porteurs de parts. Avons que pour une première année, ce n'est pas si mal réussi. D'autant plus que la coopérative a toujours eu soin de vendre au meilleurs prix les produits de consommation. Ce qui n'a pas manqué d'entraîner, dès ses débuts, une baisse sensible chez les autres commerçants de la localité.

Après quelques mots opportunistement dits sur la nécessité qu'il y a pour tous les coopérateurs d'être fidèles, dévoués, zélés pour leur société, la réunion se termina sur le vote unanime de toutes les propositions figurant à l'ordre du jour.

SYNDICAT DES ARDOISIERS

Un peu avant cette Assemblée générale de l'Avenir, se tenait une réunion tout-intime des membres du Conseil syndical des Ardoisiers, affiliés à la C.F.T.C.

Il y fut parlé surtout de la caisse de chômage. Nos amis de Renazé ont en effet la grande prudence d'organiser et de mettre sur pied une caisse de chômage syndicale. On sait trop à Fougères surtout, les grands services que doivent rendre ces caisses en période de chômage et de crise comme maintenant pour insister davantage sur ce point.

Renazé, sans connaître le hideux chômage sur une aussi large étendue que Fougères, souffre cependant de la crise, et nos amis ont fait preuve de grande sagesse en fondant leur caisse. La Municipalité s'est vu également dans l'obligation de faire la sienne. Tout cela est donc très bien. Mais où cela n'est plus parfait, c'est que, comme à Fougères un moment, cette caisse n'est pas subventionnée par la Municipalité.

La loi n'a pas prévu de subvention à la Mairie, il n'en faut pas ailleurs.

Hélas ! on s'illusionne très fortement. Les secours donnés aux chômeurs sont tellement insignifiants que ceux qui ont eu la grande prudence de s'organiser avant dans leurs syndicats professionnels, doivent être et toujours fortement encouragés. C'est pour eux que le législateur a prévu ces larges subventions prélevées sur l'ensemble du budget de la Nation.

C'est au fond un véritable geste de solidarité qu'il accomplit là en faveur des villes et des communes essentiellement industrielles et ouvrières dont les ressources sont à peu près complètement taries en période de chômage. Aussi nos amis de Renazé sauront faire valoir toutes ces bonnes raisons.

Ils prendront en exemple les Syndicats Chrétiens de Fougères, qui viennent d'obtenir en juin dernier 36.000 francs de subvention de l'Etat, subvention accordée sur les 800.000 francs distribués à leurs chômeurs au cours du 3^e trimestre 1935.

Pour obtenir ces fonds, il faut être reconnu, subventionné par la commune ou le département. Une simple subvention de 50 ou 100 francs suffit. Il faut donc qu'à Renazé le Conseil Municipal vote cette subvention, c'est l'intérêt de la commune, autant que des chômeurs, puisque Renazé est une ville essentiellement ouvrière.

Nos amis sauront se débrouiller et obtenir cette reconnaissance officielle de leur caisse.

Quelques mots échangés sur la propagande permirent de voir que les Syndicats Chrétiens sont actifs et entreprenants, et que de plus en plus ils cherchent à se grouper pour mieux se tenir et s'entraider dans l'action.

HABILLEMENTS

HENRI ESDERS DE PARIS

HOMMES - JEUNES GENS - ENFANTS

8, rue Edith-Cavel, 8 RENNES

REMISE DE 5 % AUX SYNDIQUÉS

SI VOUS VOLEZ AVOIR LES MEILLEURS PRODUITS AUX MEILLEURS PRIX

Adhères à la Société Coopérative de Consommation

L'ETOILE FOUGERAISE

Vous trouverez ses rayons les mieux assortis en :

Épicerie, Confiserie, Vins et Spiritueux, Charbons, Chaussons et Galoches, Parfumerie, Papeterie, Vallée, Coutellerie, Maroquinerie, Mercerie, Lingerie, Bonneterie, Tissus et Nouveautés, Jouets, etc...

Tous Travaux de Confection sur Mesure

Atelier de Couture au Magasin

MAGASIN DE VENTE A FOUGÈRES : Rue Rallier, rue Pinterie, rue des Fenteuries, rue des Orières, boulevard Edmond-Roussin

Graines de Semences Sélectionnées

Articles de Pêche

Fil de Pêche pour Ouvrages de Dames

Maison

L. AUDREN, Succ.

A. HUON

13, Rue de Siam, 13. - BREST

ECHANTILLON DE FIL DE PÊCHE SUR DEMANDE

Grands Magasins de Nouveautés

Maison de confiance - Fond. en 1810

A JACQUES CARTIER

Maison Mahé-Guilbert

3, rue Porcon

et 2, 4, 6, rue Vieille-Boucherie

SAINT-MALO - Téléphone 2.42

Choix considérable à tous les Rayons

Voir nos prix avant tout achat

Succursale à SAINT-COULOMB

Réduction de 5 % aux Syndiqués

BELLE JARDINIERE

PARIS La plus grande spécialité de VÊTEMENTS pour Hommes, Dames, Enfants PARIS
Seule Succursale dans la Région : **NANTES** 12, Rue du Calvaire Téléphone 142-78 Chèques Postaux : 83.20

Les "MESSAGES" de l'Union Régionale de l'Ouest

DANS NOS FAMILLES

NAISSANCES
Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :
Jean-Yves Oger, fils de notre camarade Joseph Oger, du Syndicat du Livre de Nantes.
Joël Pézeron, fils de notre camarade Julien Pézeron, secrétaire du Syndicat des Employés de Saint-Nazaire.
Marie-Thérèse Briand, fille de Mme Briand, née Emilie Angebaud, du Syndicat des Dames Employées de Nantes.
Thérèse Pipelier, deuxième enfant de notre camarade Pipelier, du Syndicat des Préparateurs en pharmacie et droguerie de Nantes.
Annick Lambert, fille de notre camarade René Lambert, du Syndicat de la Métallurgie de Nantes.
Nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour les bébés.

MARIAGES

Nous apprenons avec plaisir le mariage de :
Mlle Andrée Jambou, du Syndicat des Employées de Saint-Nazaire, avec M. Gaëtan Lechevalier.
Mlle Joseph Chéval, du Syndicat du Livre de Nantes, avec Mlle Marie Guesdon, fille de notre camarade Louis Guesdon, du Syndicat des Employés de Nantes.
Mlle Raoul Barbereau, du Syndicat de la Métallurgie de Saint-Nazaire, avec Mlle Denise Mainguay.
Mlle Simone Cussonneau, du Syndicat des Ouvrières de la Nouveauté de Nantes, avec M. Théodore Vincent.
Mlle A.-M. Eoche-Duval, du Syndicat des Employées de Nantes, avec M. Jacques Nollent (20 septembre).
Mlle Jeanne Brochard, du Syndicat des Employées de Nantes avec M. Roger Jouys (24 septembre).
Mlle Marie-Louise Lhéritière, secrétaire du Syndicat de l'Habillement de Poitiers avec M. Eugène Branchu.
Pierre Chevrolier, du Syndicat des Employés de Nantes avec Mlle Jeanne Triot.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DECES

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :
Mme Deshaies, belle-mère de notre camarade Jégon, du Syndicat des Employés de Nantes.
Notre camarade Séguin, du Syndicat de la Métallurgie de Saint-Nazaire.
Mme Fouqueau, du Syndicat de l'Habillement de Poitiers.
A nos amis éprouvés, ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

A propos de notre Tombola

Nantes, le 22/9/34.
Madame,
Ci-joint, veuillez trouver carnet de Tombola que je n'ai pas le temps de placer vu que je travaille. Sincères salutations.

Ce sont nos Syndicats Féminins Nantais qui ont, à leur tour, reçu ce poullet. Certaines adhérentes, qui croient que nous inventions à plaisir de pareilles "histoires", n'en sont pas encore revenues.

Le billet n'est pas signé, mais nous en connaissons bien l'auteur, grâce aux numéros du carnet de tombola retourné.

Ce n'est pas nous qui avons souligné les mots « je travaille », mais qu'il nous soit permis de souligner cette réflexion que, si l'on est le bonheur de travailler, il serait bon de songer à la misère de ceux qui ne peuvent pas trouver à le faire.

Nous souhaitons que ce triste exemple, que nous montons en épingle à cette intention, ne soit plus jamais suivi. Ce serait indigne d'un membre d'un syndicat chrétien.

Merci beaucoup, par contre, pour les lots assez nombreux que certains autres syndiqués nous ont fait parvenir, en réponse à notre dernier appel.

Nos Biervillois

Les rares délégués à la Session Confédérale de Bierville qui ne l'ont pas encore fait, sont priés de venir à Nantes, au siège de l'Union Régionale de l'Ouest, le compte rendu qui leur a été demandé.

Ils sont priés d'en garder un exemplaire pour les besoins de leur Syndicat.

Réunion du Conseil de l'U. R.

16 Septembre 1934

L'abondance des matières nous oblige à reporter au mois prochain la partie du compte rendu concernant l'activité syndicale, les sessions de formation, le Congrès de Poitiers et les nouvelles adhésions.

Pour la première fois, la réunion du Conseil, en vertu d'une décision prise à la réunion précédente, ne se fait pas à Nantes. C'est donc à Angers, au siège des Syndicats Féminins, 2, rue Pasteur, qu'a eu lieu la séance, à 9 h. 30, sous la présidence de Paul Foulon, président de l'U. R., assisté de Mlle Drouart, vice-présidente de l'U. R., et Raymond Bougis, président de l'Union Départementale du Maine-et-Loire, et en présence des délégués ou représentants de 50 Syndicats, sur les 63 syndicats affiliés à l'Union Régionale de l'Ouest.

LOTIERIE DE BIENFAISANCE

Le Président rappelle que c'est le 15 novembre que va être tirée la tombola que l'Union Régionale a été autorisée à organiser, cette année encore, pour ses œuvres de bienfaisance. Il est donc grand temps de presser le placement des billets, ainsi que la récolte des lots. C'est peut-être la dernière fois que la possibilité nous est donnée d'utiliser ce moyen pour nous procurer quelques ressources en vue de rendre service à nos frères et sœurs dans l'infortune. Profitons-en et faisons tous nos efforts pour que notre loterie obtienne le maximum de résultats.

Ce n'est pas pour leur plaisir que nos dirigeants s'arrêtent à de pareilles décisions, c'est qu'ils les ont jugées nécessaires, tant dans l'intérêt particulier que dans l'intérêt général. Que chacun refoule, donc son égoïsme et pose là, pour quelques instants, ses pantoufles, afin de faire l'effort minimum qui lui est demandé, en songeant au soulagement que son geste apportera à certains de ses malheureux camarades de travail.

JOURNÉE CONFÉDÉRALE DE NOVEMBRE

En vue de procurer à la C. F. T. C. des ressources qui lui sont indispensables pour développer son action, notamment en ce qui concerne la propagande et la formation, le dernier Congrès confédéral a décidé qu'une journée confédérale, avec vente d'insignes spéciaux, aura lieu dans toute la France, le troisième ou le quatrième dimanche de novembre.

Nos syndiqués sont priés de désigner dès maintenant, dans chaque localité, des comités locaux appelés à se charger de l'organisation de cette journée, d'après des directives qui leur seront données sans tarder.

CAISSE REGIONALE DE SECOURS AU DECES

Le Bureau de l'U. R. a été saisi d'une demande d'organisation d'une caisse régionale de secours au décès, autrement dit d'une caisse dont tous les adhérents s'engageraient à donner une somme fixe, par exemple, 1, 2, 3 francs, en cas de décès de l'un d'eux ou de son conjoint, aux ayants-droits. Une somme de plusieurs milliers de francs pourrait ainsi être remise à la famille endeuillée, ce qui lui rendrait un réel service.

Le principe d'organisation de cette caisse est accepté. Un projet de statuts sera adressé à nos divers syndicats d'ici quelque temps pour leur permettre d'étudier la question plus à fond, en vue de la décision à prendre à notre assemblée générale de décembre.

PLAN D'ACTION

Inutile de dire que des échanges de vues nombreux et fort vivants accompagnèrent ou suivirent chacune des questions figurant à l'ordre du jour. Il en fut de même pour celle-ci.

Les points suivants, entre autres, furent plus particulièrement soulignés :
Les organisations s'attachent à avoir des réunions très régulières,

une fois par mois, pour les conseils syndicaux et les conseils d'union locale, et au moins une réunion générale par trimestre pour les membres de chaque Syndicat. Elles se feront représenter par délégués pour par pouvoirs, à toutes les manifestations syndicales auxquelles elles seront convoquées (confédérales, fédérales, régionales).

Dans chaque localité organiser, chaque année, une journée sociale, en commun avec les autres groupes professionnels chrétiens (C. F. P., U. S. I. C., et J. O. C.). En cas d'impossibilité, faire au moins une journée syndicale annuelle.

Créer des cercles d'études partout où il n'y en a pas encore, sinon par syndicat, du moins par localité : c'est indispensable si l'on veut que l'organisation soit vivante et féconde en résultats. Autant que possible, du moins dans les grands centres, fonder aussi des cours de conférences.

S'occuper activement du recrutement des jeunes en les prenant dès la sortie de l'école.

S'appliquer à créer de nouveaux Syndicats. Plusieurs localités assez importantes n'ont pas encore de syndicats du bois, du bâtiment, de la métallurgie. Combler cette grosse lacune au cours de cette année.

Acquiescer au plus tôt toute la compétence désirable pour pouvoir, le cas échéant « voler de ses propres ailes ». Profiter pour cela des enseignements rapportés de Bierville, toutes les localités y ont maintenant envoyé des délégués. Se préparer pour pouvoir entendre, avec profit, quelques-unes des leçons magistrales de la prochaine Semaine Sociale, qui se tiendra en 1935 à Angers.

Faire connaître notre doctrine, notre méthode, les résultats que nous avons obtenus, tant sur le plan national que sur les plans régional et local. Pour ce dernier, répandre notre brochure commémorative du X^e Congrès de l'U. R. Beaucoup de personnes bien placées nous aideraient si elles nous connaissaient mieux.

Répandre aussi notre journal. Organiser, comme cela se fait déjà en plusieurs endroits, la vente criée à la porte des églises, des cinémas et salles, catholiques, etc. Lui procurer des abonnements, de soutien et de la publicité (certaines promesses, de longue date déjà, n'ont pas encore été tenues).

QUESTIONS DIVERSES

Lecture est ensuite donnée de quelques circulaires confédérales, notamment sur les Comités régionaux pour l'organisation des services de transports et sur les précautions à prendre vis-à-vis de certains solliciteurs qui se prétendent en relations plus ou moins étroites avec certaines personnalités ou certaines organisations de la C. F. T. C. Quelques échanges de vue se font encore concernant la propagande, en soulignant combien il est profitable de célébrer solennellement la Fête patronale de chaque Syndicat. La circulaire Queuille prescrivant la réouverture des boulangeries le dimanche en vue de faire consommer plus de pain, et donc de faire baisser les stocks de blé, est commentée comme il convient.

VOEUX

Après quoi, l'assemblée, à l'unanimité, avant de se séparer pour une courte visite de la ville, émet des vœux en faveur de la réalisation d'un programme minimum en fait d'organisation moderne économique et professionnelle, tel que : établissement de minima de salaires, d'un nombre considérablement étendu de conventions collectives de Travail, de réglementations provenant des organisations syndicales ; réorganisation du Conseil National Economique et du Conseil Supérieur du Travail, organisations de Conseils régionaux économiques et de conseils régionaux du Travail, extension du droit syndical ouvrier, conciliation et arbitrage obligatoire, réduction des heures de travail, meilleure application des lois sur les Assurances Sociales, les allocations familiales et les Habitations à Bon Marché.

CONCLUSION

Enfin, après une vibrante allocution du Président, pleine de remerciements et d'encouragements, à la fin de laquelle il donne à tous rendez-vous pour le mois de décembre à Nantes, la séance est levée.

A la séance de l'après-midi, Mlle Nauleau, de Cholet, et M. Favreau, de Niort, assistaient le Président. Le déjeuner fut pris sur place, au « Foyer de l'Ouvrière », réali-

NANTES

Contre la réouverture des boulangeries le dimanche

A la date du 8 septembre, en vue de faire respecter dans la boulangerie le repos dominical menacé par une circulaire de M. Queuille, tendant à faire réouvrir les boulangeries le dimanche, dans le but de faire consommer plus de pain, et donc de faire diminuer le stock de blé (!!!), nous avons adressé à M. le Préfet de la Loire-Inférieure la lettre suivante :

Monsieur le Préfet,
Nous avons l'honneur de vous exposer que la question de la réouverture des boulangeries le dimanche a été examinée au cours de notre réunion de mardi dernier.

Nous estimons que cette mesure n'est point de nature à amener quel changement notable dans la consommation du pain.

D'un autre côté, nous ne pouvons laisser passer sans y faire face, cette nouvelle offensive contre le repos dominical, si péniblement acquis, offensive qui s'accroît de plus en plus depuis quelque temps, et que nous nous appliquons de toutes nos forces à repousser et à réprimer.

D'ailleurs, en dehors des raisons particulières que nous pouvons avoir pour demander le respect du repos dominical, nous pouvons certifier que, de l'avis général, « le repos du dimanche, ainsi que l'exprimait naguère encore un Conseiller Municipal de Nantes qui n'est point suspect de cléricalisme, est préférable au repos n'importe quel jour ouvrable, en ce sens qu'il permet une meilleure vie familiale ».

En conséquence, nous vous demandons, Monsieur le Préfet, de bien vouloir maintenir très fermement la fermeture des boulangeries le dimanche.

Nous vous en remercions d'avance et vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur le Préfet, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Président : P. FOULON.

Charbons domestiques

Au moment où l'hiver approche, nous rappelons à nos Syndiqués qu'ils nous ont pas encore passé leurs commandes de charbons, que nous sommes à leur disposition pour les approvisionner.

Ils trouveront à notre siège, 10, rue de Bel-Air, tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin, tant sur les prix des combustibles que sur les qualités à employer dans les différents appareils.

Notre fournisseur met, en effet, toujours gracieusement à votre disposition le personnel de son service Documentation pour guider votre choix, si vous le jugez nécessaire. Nous vous rappelons, également, que nous sommes en mesure de faire exécuter les commandes à partir de 200 kilos et ce dans le plus bref délai.

Votre intérêt vous commande donc de passer par notre intermédiaire, d'abord parce qu'il vous assure des livraisons rapides et impeccables, au meilleur compte, et ensuite parce que c'est pour vous une occasion agréable d'apporter aide à notre Syndicat.

SYNDICAT DES EMPLOYES

Caisse de Secours REGLEMENT INTERIEUR

ARTICLE I
La Caisse de Secours du Syndicat des Employés du Commerce et de l'Industrie sera dirigée par une Commission de cinq membres éligibles, pris au sein du Conseil Syndical. Un trésorier sera choisi parmi les membres formant la Commission.

La Commission chargée de la gestion de la Caisse se réunira trimestriellement.

ARTICLE II

Avantages offerts par la Caisse aux membres du Syndicat :
1^o Mariage. — Un cadeau souvenir

ASSURES SOCIAUX

(Voir page 3)

Jeunes des divers groupes ! Toutes à Nantes le 21 Octobre au Congrès des Hermines

DIMANCHE 21 OCTOBRE 1934 JOURNÉE DES « HERMINES »

à l'occasion de leur Fête Patronale
SAINTE THERESE DE L'ENFANT JESUS

A 8 heures. — Eglise Sainte-Thérèse : Messe de Pèlerinage. A l'issue de la messe, petit déjeuner (tramways direction Vannes).

A 10 heures. — SALLE SAINT-MICHEL, 10, rue de Bel-Air
GRANDE REUNION D'ETUDES

avec le concours de Mademoiselle DUBOURDIEU, de Bordeaux
Rapports moral et financier.
Compte rendu de la Session Confédérale de Bierville.
Dépouillement de l'Enquête sur « Le Chômage des Jeunes ».

A 12 heures. — DEJEUNER (prix 8 francs).

A 15 heures SALLE SAINT-MICHEL
SEANCE RECREATIVE

AU PROGRAMME :
« DE TOUTE LEUR AME »
Drame social en trois actes de René GAËL
« LES LAPINS ENRAGES »

Vaudeville bouffe en un acte de Virgile THOMAS
INTERMEDES, CHANTS, etc...

PRIX DES PLACES : Premières, 3 francs ; secondes, 2 francs. — Moyennant 0 fr. 50 on pourra faire retenir ses places à partir du 10 Octobre à la Permanence.

d'une valeur approximative de 100 francs sera offert au syndiqué, dans la quinzaine qui suivra la réception du faire-part.

2^o Naissance. — Versement d'une somme de : 50 francs pour le 1^{er} enfant ; 75 francs pour le 2^e enfant ; 100 francs pour le 3^e enfant ; 125 francs pour le 4^e et les suivants.

3^o Décès. — Versement d'une somme de 100 francs à la veuve et 25 francs par enfant au-dessous de 16 ans.

ARTICLE III
Pour bénéficier de ces avantages, il faudra faire partie du Syndicat depuis un an et être à jour de ses cotisations.

Les versements accordés à la naissance et au décès ne seront délivrés que sur présentation de la carte syndicale et du livret de famille.

Les cas spéciaux ne pourront être réglés qu'après examen de la Commission.

Pour toucher ces différentes primes, le syndiqué devra se présenter au siège du Syndicat, le premier mardi du mois, de 19 heures à 20 heures.

Les primes devront être réclamées dans un délai de trois mois.

ARTICLE IV
Tout changement de gestion ou de réforme de la Caisse ne pourra être fait qu'après approbation de l'Assemblée Générale.

Notre Caisse de Secours est donc constituée. La Commission s'est réunie et a élu comme trésorier notre camarade Clément, qui sera à la disposition des bénéficiaires le 1^{er} mardi de chaque mois, de 19 heures à 20 heures, comme il est dit ci-dessus.

Nous camarades qui auraiés des primes à toucher — et il y en a, puisque la Caisse fonctionne depuis le 1^{er} juillet, 1934 — sont donc invités à se présenter à la permanence au jour et heure indiqués.

Le Président.

SYNDICAT DU PERSONNEL MUNICIPAL

Prochaine Assemblée générale

Nos militants se réjouissent, le Syndicat est en veine d'adhésions. En dépit d'un pessimisme intéressé, chacune de nos assemblées générales s'ouvre en présence de nouveaux amis.

Sous ce rapport, la réunion trimestrielle d'octobre sera plus favorisée que toutes les précédentes. Aussi est-ce un pressant appel que nous adressons à tous les « vieux » adhérents, pour que cette réunion soit pleinement réussie. Non seulement leur présence est indispensable pour l'étude de notre cahier de revendications, et tout particulièrement pour l'orientation à lui donner avant la nouvelle année, ce qui est très important, mais aussi pour donner à nos nouveaux ouvriers et employées qui ne peuvent pas regagner leur foyer à midi.

Le dimanche 4 octobre, le Syndicat de l'Agriculture de Nantes célébrera sa fête patronale en l'honneur de la Sainte Vierge.

Le matin à 8 heures, messe à la Basilique Saint-Nicolas, avec allocution et chants. Le soir, à 16 h. 4, salut du Saint-Sacrement à la Chapelle de la rue du Chapeau-Rouge.

A la suite, réunion générale au siège social des Syndicats Chrétiens, 10, rue de Bel-Air, Salle Léon XIII : lecture des rapports moral et financiers ; étude de questions professionnelles ; partie récréative ; goûter et rafraîchissements.

Invitation est faite à tous les sociétaires pour assister à ces réunions.

Section d'infirmières garde-malades

Nous rappelons qu'à la permanence de nos Syndicats Féminins tous renseignements peuvent être donnés sur les conditions auxquelles se placent les infirmières garde-malades, et qu'on y reçoit toutes demandes et offres d'emploi.

CHEMINOTS P. O.

A tous nos camarades
Comme le « Cheminot de France » et « La Voix des Travailleurs » l'ont annoncé dans leur dernier numéro, le prochain conseil syndical du réseau P.O. aura lieu à Nantes, le dimanche 21 octobre, à 8 h. 30, salle de l'Union Ouvrière, rue du Commandant-Rivière. A cette occasion, tous les militants de Paris et de la province seront nos hôtes, et nous ne doutons pas que tous ceux de nos camarades qui ne seront pas pris par leur service, seront heureux de prendre contact avec eux, en cette occasion assez rare pour ne pas la laisser passer.

A l'issue du Conseil, un déjeuner en commun sera pris au restaurant de la Gerbe de Blé, place de la Petite Hollande ; les camarades qui voudraient y prendre part sont priés de se faire inscrire avant le 15.

Le samedi soir 20, veille du Conseil Syndical, une réunion de propagande aura lieu dans la salle du Tourillon, 99, boulevard National à Douzon, à 20 heures, avec le concours de Paul Lacassaigne, premier vice-président du Syndicat P. O., Président du Groupe de Limoges, dont il a le soin, dans un centre qui est considéré comme la capitale du Socialisme, un groupement fort et agissant, avec lequel les adversaires sont forcés de compter. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'entendre Lacassaigne dans les différents Congrès, connaissent son éloquence chaude et vibrante, sa combativité, sa foi ardente mise tout entière au service de toutes les grandes causes.

Aussi, chers camarades, faites l'impossible pour venir tous à cette réunion, au cours de laquelle il est probable que d'autres militants prendront également la parole. Amenez-y vos amis, les sympathisants, les hésitants, les fourvoyés qui n'ont pas le courage de briser leurs chaînes. Des invitations seront adressées dans la plus large mesure possible ; dans le but d'éviter toute intrusion pouvant nuire à la bonne tenue de la réunion. Ces invitations sont donc adressées à un syndicat de la C.F.T.C., seront demandées à l'entrée de la salle.

Il faut que ces journées marquent pour le syndicalisme chrétien chez les Cheminots, un nouveau bond en avant. Qu'il affirme devant tous sa force et sa vitalité. C'est pourquoi le Comité du Groupe de Nantes compte sur vous tous, avec la confiance que vous répondrez à son appel.

Pour le Comité du Groupe : P. HERFRAY.

SYNDICAT DU LIVRE
Assemblée Générale du 30 Septembre
C'est devant un auditoire plutôt restreint que notre président Bachelier ouvrit la séance. Néanmoins, beaucoup de questions furent étudiées.

Ce fut d'abord le Congrès fédéral qui, cette année, sera particulièrement intéressant et qui comme on le sait aura lieu à Paris le 21 octobre. Notre camarade Chambon y est délégué pour aller représenter Nantes.

Ensuite, le rapport du trésorier Joseph Oger montra un état très satisfaisant de la Caisse.

Nous eûmes aussi le plaisir d'en-

SYNDICATS FEMININS

Fête Patronale

Le dimanche 4 octobre, le Syndicat de l'Agriculture de Nantes célébrera sa fête patronale en l'honneur de la Sainte Vierge.

Le matin à 8 heures, messe à la Basilique Saint-Nicolas, avec allocution et chants. Le soir, à 16 h. 4, salut du Saint-Sacrement à la Chapelle de la rue du Chapeau-Rouge.

A la suite, réunion générale au siège social des Syndicats Chrétiens, 10, rue de Bel-Air, Salle Léon XIII : lecture des rapports moral et financiers ; étude de questions professionnelles ; partie récréative ; goûter et rafraîchissements.

Invitation est faite à tous les sociétaires pour assister à ces réunions.

Section d'infirmières garde-malades

Nous rappelons qu'à la permanence de nos Syndicats Féminins tous renseignements peuvent être donnés sur les conditions auxquelles se placent les infirmières garde-malades, et qu'on y reçoit toutes demandes et offres d'emploi.

CHEMINOTS P. O.

A tous nos camarades

Comme le « Cheminot de France » et « La Voix des Travailleurs » l'ont annoncé dans leur dernier numéro, le prochain conseil syndical du réseau P.O. aura lieu à Nantes, le dimanche 21 octobre, à 8 h. 30, salle de l'Union Ouvrière, rue du Commandant-Rivière. A cette occasion, tous les militants de Paris et de la province seront nos hôtes, et nous ne doutons pas que tous ceux de nos camarades qui ne seront pas pris par leur service, seront heureux de prendre contact avec eux, en cette occasion assez rare pour ne pas la laisser passer.

A l'issue du Conseil, un déjeuner en commun sera pris au restaurant de la Gerbe de Blé, place de la Petite Hollande ; les camarades qui voudraient y prendre part sont priés de se faire inscrire avant le 15.

Le samedi soir 20, veille du Conseil Syndical, une réunion de propagande aura lieu dans la salle du Tourillon, 99, boulevard National à Douzon, à 20 heures, avec le concours de Paul Lacassaigne, premier vice-président du Syndicat P. O., Président du Groupe de Limoges, dont il a le soin, dans un centre qui est considéré comme la capitale du Socialisme, un groupement fort et agissant, avec lequel les adversaires sont forcés de compter. Tous ceux qui ont eu la bonne fortune d'entendre Lacassaigne dans les différents Congrès, connaissent son éloquence chaude et vibrante, sa combativité, sa foi ardente mise tout entière au service de toutes les grandes causes.

Aussi, chers camarades, faites l'impossible pour venir tous à cette réunion, au cours de laquelle il est probable que d'autres militants prendront également la parole. Amenez-y vos amis, les sympathisants, les hésitants, les fourvoyés qui n'ont pas le courage de briser leurs chaînes. Des invitations seront adressées dans la plus large mesure possible ; dans le but d'éviter toute intrusion pouvant nuire à la bonne tenue de la réunion. Ces invitations sont donc adressées à un syndicat de la C.F.T.C., seront demandées à l'entrée de la salle.

Il faut que ces journées marquent pour le syndicalisme chrétien chez les Cheminots, un nouveau bond en avant. Qu'il affirme devant tous sa force et sa vitalité. C'est pourquoi le Comité du Groupe de Nantes compte sur vous tous, avec la confiance que vous répondrez à son appel.

Pour le Comité du Groupe : P. HERFRAY.

SYNDICAT DU LIVRE

Assemblée Générale du 30 Septembre

C'est devant un auditoire plutôt restreint que notre président Bachelier ouvrit la séance. Néanmoins, beaucoup de questions furent étudiées.

Ce fut d'abord le Congrès fédéral qui, cette année, sera particulièrement intéressant et qui comme on le sait aura lieu à Paris le 21 octobre. Notre camarade Chambon y est délégué pour aller représenter Nantes.

Ensuite, le rapport du trésorier Joseph Oger montra un état très satisfaisant de la Caisse.

Nous eûmes aussi le plaisir d'en-

tre

tre

tre

tre

tre

tre

tre

tre

tre

tre

tre

tre

tre

tre

tre

tre

FAITES TOUS VOS ACHATS A

LA CHARENTAINE

Télé. 123.28

NANTES
R. C. 553

Télé. 123.28

ST-NAZAIRE
R. C. 553

COMPAGNIE FRANÇAISE

NANTES

CONFECTIONS POUR DAMES
CHÉMISSERIE
BONNETERIE

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE
TISSUS
LA MAISON QUI VEND LE MEILLEUR MARCHÉ

NANTES

RAYONS ABA PRIX
TOUS LES OBJETS USUELS
VENDUS AU-DESSOUS DE **10 FRANCS**

gister plusieurs adhésions, ce qui compense largement les quelques démissions que nous recevons et qui, généralement, émanent de syndiqués peu intéressés.

Le président signala le peu d'intérêt que nous avions eu à aller à la promenade intersyndicale d'Odéon, le 26 août, puis qu'un seul syndiqué avait daigné se déranger, dérangeant à la vérité bien agréable et que beaucoup certes doivent regretter.

Après la prière d'usage, le Président leva la séance en rappelant que la permanence du Livre a toujours lieu le vendredi, de 6 à 7 heures.

Le Secrétaire de séance.

ALA S. N. E.

Les vacances finies, diverses obligations nous empêchant. Aussi votre bureau a-t-il étudié dans sa dernière réunion une revendication qui a été soumise à la Direction. A la prochaine Assemblée Générale, qui aura lieu le 21 octobre, comptez-vous en sera donné.

Chacun prenne note de la date ci-dessus et fasse son possible pour y assister, cela sera le meilleur moyen d'être au courant de ce qui s'est passé pendant les trois derniers mois.

A. ROUJOUX.

Lire, en page, l'article intitulé : « Eclaircir votre lanterne, Monsieur le Secrétaire de la Fédération Cégétiste de l'Eclairage... ».

Bibliothèque

Permettez-moi, au sortir des vacances, de venir vous dire la peine que j'ai éprouvée ces jours derniers de voir que notre bibliothèque était encore délaissée. J'avais pourtant cru, au cours des mois de janvier, février et mars, où une progression importante des sorties avait été constatée, que celle-ci ne s'arrêterait pas là. Hélas, faut-il donc recommencer ?

Eh bien ! oui, encore une fois je fais appel à tous (et si cela ne suffit pas, on recommencera encore, sans désespérer), aux permanents pour que les permanences soient assurées, et aux lecteurs pour que les livres rentrent régulièrement.

Pour encourager nos lecteurs fidèles, ceux qui le sont moins, et aussi nous amener d'autres, les dix volumes suivants seront mis en service le 10 octobre :

- Duvénère René : « Le Rayon de Soleil ».
 - Mandré Jean : « Le Carrefour de la Belle-Agnès ».
 - Dominique : « Le Salut ».
 - D'Armaigne : « Les Portes Antiques ».
 - Barrière Affre : « L'Infranchissable cercle ».
 - Bequere Paul : « Les Plantes ».
 - Bouquet Henri : « La Chirurgie ».
 - Divers auteurs : « Tout en Un ».
 - Fouché : « Les Merveilles du Ciel ».
 - Vaucaire, docteur : « Le Corps humain ».
- Le mois prochain une égale quantité sera mise en service.
- A. ROUJOUX.

INDRET

Nos salaires

Ce fut plutôt une grande surprise pour nous, après des promesses faites par le Ministère de la Marine à nos délégués, au cours de diverses audiences, de voir décréter pour les ports et établissements une enquête sur les salaires régionaux.

Nos militants ont fait aussitôt leur petite enquête.

Les chiffres sont affichés, à notre Maison Syndicale sous forme de tableaux.

Nos syndiqués ont déjà pu les consulter, et ainsi comparer les taux régionaux avec ceux d'Indret.

Notre Fédération a protesté, à bien juste raison d'ailleurs, au Ministère de la Marine, contre toute diminution des salaires. Elle a fait intervenir en temps opportun notre ami Meck, député du Bas-Rhin.

Il est fâcheux que sous un même patron Etat, les employés soient payés à des taux différents.

D'un autre côté, nous ne pouvons pas nous baser sur des salaires donnés par les industries privées qui, malgré les bénéfices assez élevés parfois qu'elles réalisent, donnent souvent des salaires de famine.

Dans un journal financier de ces temps derniers, nous avons pu lire que...

qu'une industrie régionale maintenait toujours ses dividendes depuis la guerre.

Pourquoi, me-t-ils donc sur le bonhomme en salopette ?

Il n'y a rien de décevant, rien d'extraordinaire. Doit-il subir lui aussi le contrecoup des opérations plus ou moins maladroites des fraudeurs et des banqueroutiers ?

Enfin, maintenant les gros industriels voient diminuer les gros bénéfices qu'ils avaient réalisés pendant la période de prospérité. Soit. Mais, à cette époque l'ouvrier n'avait qu'un salaire à peine basé sur le coût de la vie, et s'il a pu réaliser quelques économies, c'est en violant par ordre la loi de 8 heures, et en passant des 10 et 12 heures dans les ateliers. Que sont devenues ces petites économies péniblement amassées ? Il y a longtemps qu'elles sont évanouies et que l'ouvrier de l'industrie privée en est réduit à la misère et au chômage.

Le salarié se verra-t-il dans l'obligation d'envoyer sa femme travailler à l'usine pour compenser le gain insuffisant du chef de la maison ?

Nous sommes, paraît-il, des favorisés à Indret. Pourtant, les denrées alimentaires sont plus chères à La Motte qu'à Nantes. Voilà déjà une bonne raison pour ne pas comparer nos salaires avec ceux des industries nantaises.

Si bon nombre de familles ouvrières de chez nous possèdent leur chez soi, ce n'est qu'à la grâce d'une génération laborieuse et économe, qui a toujours su honorer d'une vie d'honnêteté et de conscience professionnelle et de bon sens familial.

Ayez encore confiance. Attendons, sans nous précipiter de tous ces bruits de tam-tam, plus ou moins alarmistes, qui ne sont parfois dirigés que dans un but politique plus ou moins canoté. Confiance dans nos militants, qui savent avec sagesse défendre nos droits.

Soyons toujours unis et quand sonnera l'heure de revendiquer, notre pain quotidien nous serons de ceux qui savent terminer ce qu'ils ont commencé, car commencer c'est promettre, achever c'est tenir.

E. NICOLAS.

Les Apprentis

Réponse de M. le Ministre de la Marine à M. Champetier de Ribes, qui avait bien voulu intervenir au sujet des dernières admissions d'apprentis.

Ministère de la Marine

Paris, le 5 septembre 1934.

M. Champetier de Ribes, député, ancien ministre, Monsieur le Ministre et cher Collègue,

« Vous avez bien voulu appeler tout particulièrement mon attention sur l'intérêt qu'il y aurait à autoriser les Arsenaux de la Marine à recruter cette année encore le plus grand nombre possible d'apprentis.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que je n'ai pas perdu de vue tout l'intérêt social que présente la formation d'apprentis par la Marine et que j'apprécie l'utilité essentielle de cette formation pour la bonne préparation du recrutement de ses cadres techniques subalternes.

« Malheureusement, les compressions subies au cours des dernières années par les effectifs ouvriers, alors que le volume des travaux ne diminuait pas, bien au contraire, ont contraint la Marine à réduire la part réservée autrefois à l'apprentissage dans le recrutement du personnel ouvrier.

« Le nombre des admissions fixées pour 1934, pour l'ensemble des ports et établissements de la Marine, n'est que légèrement plus faible que celui de 1933 ; il correspond d'ailleurs, exactement aux demandes formulées par les Directions locales des Constructions Navales et de l'Artillerie Navale et il m'a été impossible, à mon grand regret, de l'augmenter. »

Recevez Monsieur...

Signé : PIETRI.

Bibliothèque

Voici l'hiver. Notre Bibliothèque ouvrira ses portes à partir du 10 octobre, chaque jour, à 18 heures.

Pour les camarades désirant consulter nos militants, une permanence leur sera également ouverte aux mêmes jours et heures que la Bibliothèque.

JOURNÉE SOCIALE DE MÉAN

LE DIMANCHE 14 OCTOBRE

A 8 heures. — Eglise de Méan : MESSE et Sermon de circonstance.

A 9 heures. — Salle Saint-Eloi : SEANCE D'ETUDES : Lecture de deux courts rapports, discussion.

2° Conférence par BACHELIER.

A 12 heures. — REPAS EN COMMUN.

A 14 h. 30. — SALLE SAINT-ELOI

Réunion publique

sous la présidence de FOULON, Président de l'U. R. T. C. O.

1° Rapport sur l'activité des Syndicats Féminins de Méan

2° Conférence sur l'Orientalion Professionnelle, par M. Béringier



ST-NAZAIRE

Comme vous le voyez, mes chers amis, notre journée sociale sera fort bien remplie. Organisée à l'occasion du dixième anniversaire de la fondation des syndicats chrétiens de Méan, cette manifestation du Syndicalisme Chrétien dans la Région nazairienne doit être une nouvelle preuve de notre force et de notre activité.

Deux orateurs que tous les syndiqués aimeront à entendre et à applaudir, j'ai nommé Bachelier, qu'il est inutile de présenter et Mlle Béringier, propagandiste des syndicats féminins, exposant la pensée de la C.F.T.C. sur quelques problèmes actuels.

Vous serez donc tous à Méan ce dimanche 14 octobre, et en disant TOUJOURS, je m'adresse plus particulièrement à mes camarades employés et ouvriers de St-Nazaire, Trignac, Montoir, voire même de Saint-Malo et de Saint-Joachim. Je le sais, la plupart ne pourront assister aux deux séances, il n'en reste pas moins vrai qu'aucun ne doit s'abstenir à celle du matin. Nous devons à nos camarades de Méan cette marque de sympathie.

Par ailleurs, qui donc voudrait donner à nos détracteurs l'impression de syndicats squelettiques ?

Pour toutes ces raisons, vous serez présents à notre appel et vous contribuerez ainsi au succès de cette journée.

Le Président de l'U. L., CHAUVE.

SYNDICAT DE LA METALLURGIE

Cahier de revendications du Syndicat chrétien

Le Syndicat Chrétien de la Métallurgie, considérant que, dans le salaire actuel, la marge mobile représentée par le boni ne constitue pas seulement une prime à la natalité ou à l'habileté de l'ouvrier, mais étant donné son importance, entre pour une grande part dans le salaire vital, et qu'en conséquence celui-ci s'en trouve fréquemment compromis, demandant qu'un minimum vital soit stabilisé par l'incorporation de 15 % du boni dans le salaire.

D'autre part la situation très précaire des manœuvres et petites mains justifie une demande d'augmentation de 0 fr. 10 pour les taxes au dessous de 4 francs et de 0 fr. 05 pour celles de 4 francs.

Nous estimons de même que le travail par quart de nuit, outre qu'il entraîne une fatigue supplémentaire pour l'ouvrier, compromet gravement son boni, le travail de nuit s'effectuant dans des conditions très désavantageuses.

Il serait donc simplement normal que ces inconvénients soient compensés par une majoration équitable. En conséquence, nous demandons le rétablissement de la majoration de 30 % pour les quarts de nuit.

Dans le même esprit, les heures supplémentaires nécessitées par des travaux urgents, entraînant toujours pour l'ouvrier un dérangément ou une fatigue supplémentaire, nous demandons que ce préjudice ou cet effort soit rétribué par une majoration de 80 % pour des heures supplémentaires allant jusqu'à 22 heures, et de 50 % après 22 heures, de même de 30 % pour les heures de dimanche.

Il reste bien entendu que les heures supplémentaires doivent toujours

être récupérées par un repos d'égalé durée, c'est là une clause que le chômage et les risques de surproduction toujours aussi menaçants imposent à tous.

Enfin que les révisions de taxes trimestrielles s'effectuent régulièrement et que l'on donne aux jeunes ouvriers la facilité de passer un essai permettant de les classer dans la catégorie correspondant à leurs aptitudes.

Le Syndicat Chrétien a toujours dans son programme la semaine de 40 heures et les congés payés, mais sait fort bien que ces mesures d'ordre général dépassent le cadre d'une convention locale et devront s'appliquer simultanément à toutes les industries.

Au sujet du bordereau

Le bordereau venant à expiration fin octobre, le Syndicat de la Métallurgie a étudié en conseil le cahier de revendications et l'a soumis à ses adhérents au cours de réunions qui eurent lieu le 16 septembre à Saint-Malo et Trignac, le 23 à La Chapelle-Marais et à l'Immaculée, le 30 à Saint-Joachim.

Partout les syndiqués ont été unanimes pour approuver cette base de discussion.

Le point capital que va demander le syndicat cette année est l'incorporation de 15 % des marchandages dans la taxe ; cette demande se trouve justifiée du fait que beaucoup d'ouvriers sont mis, par la diminution constante des temps de travail, dans l'impossibilité de faire le moindre boni et par conséquent touchent des quinzièmes dérisoires.

Par cette clause, chaque ouvrier aura l'assurance de faire du 15 % et ce sera moins injuste que de voir les inégalités de salaires existant entre des hommes accomplissant parfois un travail aussi fatigant.

Ensuite augmentation de la bonification pour les heures supplémentaires, avec naturellement toujours récupération par un repos d'égalé durée ; il ne s'agit pas que certains abusent de la situation pour faire des doubles mais quand le pavé regorge de malheureux chômeurs.

Avec les suppressions de bonifications demandées par le syndicat conféré il y a deux ans, clause très maladroite, et ayant entraîné le patronat et l'incitant à demander plus d'heures supplémentaires, du fait qu'elles ne lui reviennent pas sensiblement plus cher que le travail du jour, il est tout à fait anormal qu'un ouvrier obligé de travailler plus de huit heures et de venir le dimanche en cas de force majeure, ne soit pas récompensé de la fatigue supplémentaire et du préjudice moral que lui cause cet état de choses.

Nous ne sommes pas acceptés en commission mixte, mais nous allons cependant communiquer ces desiderata à M. le Président de la dite Commission. Peut-être l'on dira encore que le Syndicat Chrétien ne fait rien pour les ouvriers et accepterait-on comme par le passé le bénéfice de nos initiatives ? Qu'importe puisque nous aurons pour nous la satisfaction d'avoir fait notre devoir en travaillant pour le bien commun de tous nos camarades.

R. AYRAULT.

Une bonne nouvelle

Quelques jours seulement nous séparera de la réalisation d'un projet qui tenait au cœur des Syndicats d'Employés masculins et féminins.

Retenez bien cette date : 26 octobre.

Rappelez-vous ce nom : MARCEL POIMBOEUF.

C'est bien là une bonne nouvelle que nous nous apportons le vendredi 26 octobre, à 8 heures du soir, notre propagandiste si apprécié viendra chez nous, traiter spécialement pour vous

un des grands problèmes qui se posent journellement à l'attention de la classe laborieuse.

Il ne s'adressera pas seulement aux Employés et dessinateurs, nous avons voulu voir plus grand et lui-même vous invite, camarades ouvriers ; à vous joindre à nous, pour étudier un aspect de la vie ouvrière qui vous intéresse tous, tant que nous sommes, quelle que soit la profession que nous exerçons.

Par la voix de la presse et par des convocations que nous enverrons à chaque Syndicat en temps utile, nous vous précisons le lieu et le sujet de cette réunion.

Mais, dès aujourd'hui, l'invitation est faite et vous réserverez votre soirée du 26 octobre, par devoir syndical. Vous ne le regretterez pas.

J. BODARD,
Président du Syndicat des Employés.

SYNDICATS FEMININS

Journée sociale du 14 Octobre

Dans « La Voix des Travailleurs » de septembre, l'Union locale annonçait déjà la Journée Sociale du 14 octobre à Méan ; dans ce même numéro elle fait paraître le programme définitif.

J'ai pensé cependant, d'accord avec les membres de nos bureaux des Syndicats féminins, que nous devons vous lancer tout particulièrement un pressant appel pour que vous veniez très nombreuses à cette journée.

C'est un devoir pour nous syndiquées. Cette journée n'est-elle pas faite tout d'abord pour commémorer le dixième anniversaire de la fondation de la section féminine de Méan ? Nous devons prouver à nos compagnes que des liens de véritable amitié, poursuivant le même idéal, nous unissent vraiment.

Nous avons, soyez-en sûres, beaucoup à gagner à cette journée d'études. Les Méannaises procèdent avec méthode et ténacité, et leur recrutement nombreux, surtout en ces dernières années, nous donne un exemple convaincant, et est pour nous l'occasion d'une véritable émulation.

Quel profit aussi pour nous toutes que la visite de Mlle Béringier, propagandiste de Paris, toute dévouée, entièrement à notre disposition pour nous documenter au point de vue local, entraîner, les hésitantes, et nous faire partager à toutes nos optimistes sa confiance dans le succès du Syndicalisme Chrétien.

Pour tous renseignements au sujet du départ, consulter la presse locale.

Visite de M. Poimboeuf

J'ai aussi une autre bonne nouvelle à vous apprendre, le passage de M. Poimboeuf, Secrétaire de la Fédération des Employés de Paris. A cette occasion, une réunion sera organisée le vendredi 26 octobre, à 20 heures, place Marceau, 25.

Nul doute que toutes vous désirez écouter le dévoué Secrétaire de la Fédération des Employés, et profiter de la bonne fortune qui nous est offerte d'entendre des enseignements clairs et précis dans lesquels nous puiserons pour faire de la propagande syndicale autour de nous.

En terminant, je vous dis à toutes : a bientôt. Ne négligez rien pour assister à ces diverses conférences, même si par cela vous devez accepter quelque sacrifice, vous en serez largement dédommagées. Merci.

M. le Président, M. R.

LA ROCHE-sur-YON

SYNDICAT DES SECRETAIRES DE MAIRIE

26, boulevard A-Briand.

Une bonne nouvelle pour les employés communaux : c'est la loi du 30 juin 1934, étendant à tous les agents et employés départementaux et communaux le bénéfice des allocations familiales.

La loi du 11 mars 1932 a fait bénéficier tous les ouvriers et employés des professions industrielles, commerciales, agricoles ou libérales des allocations familiales par l'intermédiaire d'une caisse de compensation agréée à laquelle les employeurs sont obligés de s'affilier. Cette loi n'ayant pas fait de distinction entre les employeurs, s'appliquant en principe à l'Etat, aux départements, aux communes et

aux établissements publics, mais seulement pour leur personnel classé dans les services publics industriels. Le personnel appartenant à un service public administratif, par exemple : secrétaires et employés de mairie, gardes-champêtres, personnel de la police, cantonniers, ne pouvait bénéficier de la loi !

Devant cette injustice de traitement, une proposition de loi fut déposée à la Chambre le 23 mai 1933 et le 30 juin 1934 était voté le texte de loi suivant :

ARTICLE UNIQUE

L'article 74 du chap. 5, titre III, livre 1er du Code du Travail, est modifié ainsi qu'il suit :

« Les dispositions du présent chapitre sont applicables aux départements, aux communes, aux établissements publics départementaux et communaux pour la totalité du personnel qu'ils emploient. Elles ne sont pas applicables aux départements, aux communes, aux établissements publics départementaux et communaux dans lesquels des régimes particuliers d'allocation ont été institués. »

Un décret fixera, conformément à l'article 74 du Code du Travail, la date d'entrée en vigueur des dispositions ci-dessus pour le personnel des services administratifs.

Toutes les communes, autres que celles qui ont institué au profit de leurs agents un régime particulier d'indemnités pour charges de famille, seront tenues de s'affilier et de justifier de leur affiliation à une caisse de compensation régulièrement agréée. Le Maire devra demander aux Caisse fonctionnant dans sa région leurs statuts réglemets, les soumettre au Conseil Municipal, et se faire autoriser par lui à signer un bulletin d'adhésion à la Caisse choisie.

E. BOULINEAU.

LES SABLES D'OLONNE

UNION LOCALE

Lorsque, au mois de novembre 1933, fut formé le Syndicat masculin des Employés, on créa ainsi une sorte de comité mixte, qui avait surtout pour but de faire de la propagande syndicale. Mais lorsque le Syndicat des Ouvriers du Bâtiment et l'Association Interprofessionnelle furent à leur tour constitués, le 6 février 1934, une Union Locale devenait nécessaire. Aussi ne tarda-t-elle pas à se former, ce qui fut fait dès le fin de février, et aussitôt elle se mit au travail.

Comme pour la plupart des unions locales, le Comité est formé de deux membres de chaque syndicat et le Bureau également est composé de membres de différents syndicats.

Les premières réunions de cette Union se firent dans une salle de la Cure de Saint-Michel, que nous prêtait gracieusement le Pasteur. Mais nous ne pouvions pas abuser de cette hospitalité, un local syndical était nécessaire.

Ce n'était pas très facile à trouver, vu que les fonds de cette jeune Union n'étaient pas considérables !

Il ne fallait donc pas être exigeant. Aussi, lorsque nous avons su qu'un garage était à louer, rue Cambetta, et lorsque surtout nous vîmes la propriétaire nous en faire un prix convenable à notre bourse, l'affaire fut conclue. Après quelques transformations de la porte d'entrée, le garage devint le siège social des Travailleurs Chrétiens des Sables d'Olonne ; bientôt une pancarte, exécutée par un artiste, indiqua aux passants que l'Union Sablaise des Travailleurs Chrétiens avait pignon sur rue.

Mais il fallait meubler le local et nous n'étions toujours pas riches. La Providence vint à notre aide en nous envoyant un beau bureau et six chaises, le tout flambant neuf, don de généreux anonymes.

Au mur, le beau tableau « La Dignité du Travail », don des conseillers de tous les syndicats, et quelques spécimens d'affiches.

Le tout dominé par un superbe crucifix, ne sommes-nous pas des Travailleurs Chrétiens et n'est-il pas tout indiqué que le Christ preside à nos réunions ?

Au fond un placard, avec des caisiers séparés pour chaque syndicat.

Et voilà un siège social, si non luxueux, du moins confortable. C'est donc dans ce décor que se discutent toutes les questions syndicales. Ce n'est pas le travail qui manque à l'Union locale. C'est elle qui doit organiser les journées sociales, comme celle si bien réussie du mois de mars. C'est elle encore qui s'occupera de chercher des commerçants acceptant d'accorder une remise aux syndiqués, et qui s'occupera aussi des achats en commun. C'est elle surtout qui fera de la propagande, soit par affiches, par tracts ou par journaux locaux. C'est l'Union locale toujours qui s'est chargée de faire placer les 1.000 billets de tombola (ne l'oubliez pas, vous qui n'avez pas encore fini de placer les 10 votes).

C'est l'Union locale enfin qui s'occupera de la PERMANENCE.

Cette permanence, elle a lieu le samedi soir, de 5 heures à 7 heures. Plusieurs syndiqués doivent l'ignorer encore, bien que cela ait été dit et redit. N'oubliez pas que la permanence est faite, pour tout le monde sans doute, mais surtout pour les syndiqués. C'est là que vous devez venir de temps à autre nous suggérer des idées, nous dire si vous êtes satisfaits des différents services organisés par les syndicats et si votre journal vous plaît ; nous passer vos commandes, payer vos cotisations, demander des renseignements, etc., etc.

Si vous venez, cela aiderait beaucoup à la bonne marche des syndicats et faciliterait la tâche des membres du Bureau de l'Union. N'oubliez pas qu'eux aussi ont leur travail quotidien.

Et vous, les conseillers ou membres du Bureau de chaque syndicat, répondez toujours aux convocations qui vous sont adressées, et si parfois vous ne pouvez assister à une réunion, faites-vous excuser, cela évitera des attentes parfois fort longues pour les autres.

D'avance, à tous, au nom de l'Union Sablaise, pour tout ce que vous ferez, merci.

Un Syndiqué.

Caisse du Soldat

Les jeunes syndiqués qui désiraient adhérer à la Caisse du Soldat devront se présenter à la permanence au plus tôt.

L'Union Locale.

POITIERS

UNION LOCALE

Fête de la Saint-Michel

Le dimanche 30 septembre, l'Union locale invitait ses adhérents à assister à la messe de la Saint-Michel, célébrée à la Cathédrale Saint-Pierre. Un bon nombre avait répondu à l'appel. Après l'Evangile, M. le chanoine Lefèvre, directeur diocésain des œuvres, prononça quelques paroles dont l'élevation et la portée touchèrent le cœur de bien des syndiqués présents et des autres fidèles qui n'étaient certainement pas habitués à entendre parler de syndicat dans une église.

A l'issue de cette cérémonie, une délégation s'en fut au cimetière de Chilvert déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de notre ancien Président, M. Devaud, dont la mémoire nous est restée combien chère !

Cours Professionnels

C'est le lundi 8 octobre que reprennent les cours professionnels organisés par l'Union locale.

Un savon complet!

Composé de savon parfait et d'oxygène, CROIX D'OR est un savon complet qui blanchit tout en lavant. Essayez-le!

SAVON POUDE CROIX D'OR

A L'OXYGENE

DEMANDEZ UN BON DE PARTICIPATION A LA LOTERIE NATIONALI

COURS PIGIER POUR VOS ASSURANCES SOCIALES

6, Rue Crébillon - NANTES - Téléphone 142.14

COURS PRATIQUES DE COMMERCE

Enseignement Technique, Commercial, Rapide et Individuel
Entrée de Sillies spéciales pour Dames et Jeunes Filles (Professeurs Femmes)
Inscriptions à toutes époques de l'année
Cours le jour, le soir et par correspondance

PLACEMENT gratuit des ELEVES

400 emplois environ ont été offerts aux élèves en chacune des années dernières

TRAVAUX DE COMPTABILITE

COMPTABILITE
STENO-DACTYLO
COMMERCE - LANGUES
CORRESPONDANCE COMMERCIALE
SECRETARIAT
COUPE - COUTURE
MODE, etc.

LA MAISON ROCHET

ORTHOPEDIE - BANDAGES - CEINTURES

est transférée pour cause d'agrandissement
du 38 de la RUE DE VERDUN
- AU 32 DE LA MEME RUE -

LOCATION DE LITS MECANQUES, GOUTTIÈRES, BEQUILLES, etc....

CAISSE FAMILIALE DE LA LOIRE-INFERIEURE

10, Rue de Bel-Air, 10. -- NANTES

A LA VILLE DE REIMS
Maison de Confiance
PATRON
Opticien spécialiste
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)
NANTES
Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes
10 % de remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

COUVERTURE - PLOMBERIE - ZINGUERIE
Maison **RENAUD**
76, rue St-Clement
NANTES
Chauffage Central
Appareils Sanitaires
Fournisseur de la Maison Familiale

GRAINETERIE
A. OLIVIER (syndiqué)
4 bis, Rue Vidie, NANTES
FARINES, PATES, GRAINS ET SEMENCES
Produits divers pour Jardins et Basse-Cour
5 % aux Syndiqués

Entreprise Générale de Menuiserie
Ancienne Maison **JAHIER**
COURRAUD & C^{ie}, S^{rs}
29, rue de Savenay - NANTES
Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles
Conditions spéciales aux Syndiqués

ENTREPRISE DE CHARPENTES
P. OHEIX
Avenue du Grand-Clos - NANTES (Boulevard Lelasseur)
Chantier : Rue de la Gourmette

MACHINES A COUDRE ET CYCLES STELLA
Luxueux Solides Bon marché
Garantis sur facture
Catalogues, renseignements, adresses des représentants et également
ATELIER DE REPARATION pour toutes marques de machines à coudre.
FONTENEAU
21, Chaussée de la Madeleine, 21 NANTES
Succurs^{les} : ANGERS, ST-NAZAIRE

STUDIO CADÉ-FOTOPHON
NANTES. - 8, Rue de la Barillerie
entièrement modernisé, est le plus réputé
MARIAGES, SORTIES D'EGLISE, BANQUETS, etc...

Spécialité d'agrandissements et reproductions
Appareils et Produits Photographiques
de toutes les meilleures Marques
TRAVAUX RAPIDES ET SOIGNES POUR AMATEURS

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
FAVREAU & PAVAGEAU
Téléphone : 130.53
4, Place du Martray --- NANTES

BROUETTES EN TOUS GENRES PETITS TOMBEREAUX POUR ENTREPRENEURS BALADEUSES ET BABROUETS
Victor BLANCHET
71, rue Edgar-Quinet
Atelier : place de la Moutonnerie
Spécialité de roues : ferrées et non ferrées
TOUTES REPARATIONS
Remise aux Syndiqués
Téléphone : 310-56

PLATRERIE - DECORATION
STAFF - FUMISTERIE
ANGELIN
Entrepreneur
49, rue de Bel-Air - NANTES
Téléphone : 117.49

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES
L. CHATELLIER Père et Fils
L. CHATELLIER, Fils
SUCCESEUR
7, rue Paré - NANTES
Téléphone : 125.13

LA CAPITALISATION
Entreprise régie par la loi du 19 Décembre 1907
Bons d'Epargne
Versements et Tirages mensuels
B. FRANCOIS
14, rue J.-J.-Rousseau, NANTES
Téléphone 127-78

ELECTRICITE
LUMIERE - FORCE - SONNERIES TELEPHONES
T. S. F.
A. TOUVERON
15, rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 125.90
Prix avantageux et Remise aux Syndiqués
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

GRAVURE SUR METAUX
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle. - Maison fondée en 1895
Jean TERRIEN
Fourniss^{eur} d'Administrations Publiques et de l'Etat
10, rue Cacault - NANTES
Timbres en caoutchouc et cuir - Dateurs - Folioleurs - Timbres élastiques - Pochoirs - Plaques et lettres en émail - Gravure chimique Fournitures générales - encres, tampons, etc...

BIJOUX RIPOCHE & C^{ie}
2, rue Pierre-Landais - NANTES
Téléphone 113.33
Transports Automobiles, Camionnage
Vitures pour Excursions
Mariages - Sociétés
Camions Autos Déménagements
Camionnettes pour Livraisons

STUDIO CADÉ-FOTOPHON
NANTES. - 8, Rue de la Barillerie
entièrement modernisé, est le plus réputé
MARIAGES, SORTIES D'EGLISE, BANQUETS, etc...

Spécialité d'agrandissements et reproductions
Appareils et Produits Photographiques
de toutes les meilleures Marques
TRAVAUX RAPIDES ET SOIGNES POUR AMATEURS

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT
FAVREAU & PAVAGEAU
Téléphone : 130.53
4, Place du Martray --- NANTES

CREDIT NANTAIS
Société Anonyme, Capital 30 Millions
Siège Social : NANTES, 4, r. Voltaire
Tél. 139.55 (4 lignes), 145.07 (1 ligne)
R. C. 129 B
Succursales : Brest, Châteaubriant Lorient, Morlaix, Quimper, Vannes
41 Agences et Bureaux en Bretagne
T^{tes} opérat. de Banque et de Bourse

Des affiches apposées partout en ville donnent à ce sujet tous les renseignements nécessaires.
Rappelons seulement que les matières enseignées sont : Sténo-dactylo, Comptabilité, Français commercial, Dessin, Broderie, Coupe et couture.
A signaler que nous avons l'avantage cette année d'avoir pour enseigner la coupe et couture un professeur diplômé : Mlle Ursault.

Bibliothèque
Notre Bibliothèque s'est enrichie de 49 nouveaux volumes envoyés sur notre demande, par le Ministère du Travail.
LE LONGERON
1702
Chômage
Notre caisse de chômage a été, ces temps derniers, mise à une rude contribution. C'est plusieurs milliers de francs qu'il nous a fallu, car nous avons eu deux périodes de chômage, du 7 au 16 juillet et du 11 au 20 août.
Nos syndiqués ont été bien heureux de l'aide que leur syndicat leur a apportée en cette circonstance.

ANGERS
SYNDICAT DES EMPLOYES
Programme d'Etudes
Le Conseil Syndical, dans sa dernière réunion, a établi, pour les futures assemblées générales, un programme d'études sur des sujets variés : techniques, économiques, syndicaux.
Les sujets traités prochainement seront : Le Syndicat, son rôle juridique ; Les Conflits de travail ; La production.
Cette méthode de travail permettra, par un exposé d'une vingtaine de minutes, de contribuer à la formation syndicale de nos membres, d'autant qu'une bonne place sera réservée aux observations que voudront bien présenter les auditeurs sur le sujet traité.
D'autre part, notification sera faite au début des réunions de l'activité syndicale locale et des principales interventions des syndicats chrétiens sur le plan régional et national.
A noter que notre syndicat contiendra d'intervenir et de faire intervenir les autorités chargées de veiller à l'application des lois sociales ; contre ceux qui pensent que la certesse leur donne le droit de mener leur personnel, sans tenir compte du respect de la dignité humaine.

A TOUS NOS SYNDIQUES
Retenez bien cette date : 23 Octobre
Dès maintenant, que tous prennent des dispositions pour réserver la soirée du mardi 23 octobre.
Les Syndiqués chrétiens Angevins auront la bonne fortune d'avoir dans leur cité Charlemagne Broutin, président de la Fédération Française des

REAU
UNE GARANTIE D'ELEGANCE ET DE QUALITE
BONNETERIE
CHEMISERIE
MERCERIE
SOIERIE
23 et 25, rue Gambetta, POITIERS

LES MEUBLES ROBERT
7-14, Rue Copernic, 7-14. - NANTES
Notre CHAMBRE Réclame en 140 c/m
ARMOIRE
3 portes ouvrantes, LIT DE MILIEU, LISEUSE dessus marbre, SOMMIER, MATELAS pure laine, Traversin, deux Orelliers
Les 8 pièces 1.495
En force de noyer
à partir de 1.950
10% de Réduction aux Syndicats des Travailleurs Chrétiens
CATALOGUE SUR DEMANDE. - LIVRAISON FRANCO

Syndicats professionnels de la Métallurgie.
Sa réputation d'organisateur, d'orateur, de militant est suffisamment répandue pour que nos amis se fassent un devoir de venir applaudir le chef d'une des plus belles Unions Régionales que possède la C.F.T.C., et dont les œuvres sociales sont si florissantes.
Tous les syndiqués comprendront qu'ils doivent amener ce soir là des amis.
Donc que chacun se mette dès maintenant à l'ouvrage pour assurer le succès de cette soirée syndicale.
R. B.

SYNDICATS FEMININS
2, rue Pasteur, ANGERS
Ainsi que nous l'avons annoncé le mois dernier, les Cercles d'études ont repris le vendredi 23 septembre.
Nous pensons intéresser nos syndiquées en leur communiquant le programme pour le 1^{er} trimestre, et nous souhaitons que ce programme nous amène des auditrices nombreuses et désireuses de s'instruire des questions sociales.
CERCLES D'ETUDES (1934-1935)
PREMIER TRIMESTRE
12 Octobre. - Les Corporations d'autrefois. Avantages, Inconvénients.
26 Octobre. - Evolution du régime du travail. Renaissance, Protestantisme. De la Révolution jusqu'en 1884.
9 Novembre. - Réaction contre le Libéralisme. Lois syndicales de 1884 et 1920.
23 Novembre. - Organisation Corporative de l'Autriche et de l'Allemagne.
30 Novembre. - Organisation Corporative de l'Italie.
14 Décembre. - Bases de l'organisation professionnelle. Ce qu'en pense la C.F.T.C.
28 Décembre. - Vœux. Dépouillement des enquêtes sur le chômage.

ENQUETE SUR LE CHOMAGE
Au cours du trimestre vous rencontrerez certainement des gens en chômage.
Citez-en trois cas en indiquant :
1^o Age, sexe, profession, situation de famille.
2^o A quelle époque s'est produit pour eux le chômage ?
3^o Qu'est-ce qui a motivé la mise en chômage ?
4^o Ont-ils obtenu des allocations ? Si non, pourquoi ?

Journée d'Etudes
La première journée d'études aura lieu le dimanche 21 octobre, 2, rue Pasteur.
Il y aura, comme de coutume, une réunion le matin, qui comprendra les rapports d'activités des Syndicats de Cholet, Saumur, Angers, depuis la dernière journée, une réunion, l'après-midi, pendant laquelle nous entendrons un compte-rendu de la semaine sociale de Nantes et un rapport sur un sujet d'actualité.
Voilà brièvement raconté ce qui, pendant trois jours, mit en mouvement le chantier de l'Hermitage. Et ce qu'il y avait de plus curieux, aux dires de certains, c'est que la délégation ouvrière conduisant le mouvement comptait trois syndiqués chrétiens sur les cinq membres qui la composaient.
Nous n'avons nullement l'intention de reporter le succès obtenu sur ce chantier au compte de notre organisation syndicale, mais, pourtant, n'y sommes-nous pour rien ? Je crois que si.

Si, en effet, nos amis ont été élus délégués, c'est que l'on a reconnu leur compétence, leur énergie à réclamer l'application de la justice dans le travail, et aussi leur totale indépendance. Ils ont montré à la classe ouvrière que leur organisation ne reculait jamais pour la défense d'une cause juste et qu'elle sait employer tous les moyens permis pour obtenir satisfaction, même la grève, ne voyant en elle, non pas un but, mais un moyen.
Voilà la cause de leur succès, qui est en même temps le succès de notre doctrine, cette doctrine que nous enseignons dans nos cercles d'études suivis par un grand nombre de militants de nos organisations.
Jh. LESCEIILLOUR.

Radiations
Mettant en application l'article 12 de nos statuts, le Conseil Syndical a prononcé la radiation de deux membres de notre syndicat.
Le Président : E. HALOPÉ.

Solution de la Charade de la première page CORPORATION
(Corps, pot, ration)
VINS MOUSSEUX EXTRA
Réduction 10 % par 100 bouteilles
S'adresser au bureau du journal, 10, rue de Bel-Air, à Nantes, qui transmettra (timbre pour réponse)

TRELAZE
Notre action dans les Chantiers
Il est d'usage dans les Ardoisières, pour les Fendeurs, Querneurs, etc., travaillant aux pièces, qu'un salaire journalier minimum soit établi. Lorsque ce salaire de base n'est pas atteint, par suite de manque de schiste ou de mauvaise qualité de la matière, un rajustement est fait tous les trois mois à 100 points.
Il y a environ un an, les délégués confédérés du Chantier de l'Hermitage, demandèrent à la direction de l'Ardoisière que cette partie du salaire fut fixée à un taux supérieur. Ils agirent si maladroitement que l'Administration, au lieu d'élever ce taux, supprima purement et simplement le rajustement.
Il fut alors question de grève ; toute la propagande cégétiste fut mise en branle ; on fit réunion sur réunion ; quand subitement, pour une cause inconnue, le Secrétaire du Syndicat Confédéré demanda aux ouvriers de reporter le mouvement au printemps suivant. Le printemps est passé : il n'est plus question de rien. La délégation confédérée était défunte.
Mais la question se posait à nouveau dans la première quinzaine du mois dernier. Une délégation ouvrière, dûment mandatée par les ateliers intéressés, s'en fut trouver la direction afin de lui demander le rétablissement du salaire journalier de base.
Fort du refus donné l'an dernier aux délégués confédérés, la direction répondit, encore négativement à la délégation, et fit presque comprendre qu'elle ne tenait pas plus que cela à entamer des pourparlers.
A une réunion générale des ouvriers intéressés par cette question, les délégués rendirent compte de leur démarche, et la grève sur le tas fut proposée et acceptée à l'unanimité, et cela jusqu'à complète satisfaction.
Devant l'attitude énergique des délégués et des ouvriers qui cherchaient avant tout un résultat pratique et repoussaient au loin l'agitation inconsciente, la direction reprit les pourparlers avec un sérieux qui n'était point jusqu'à dans ses habitudes lors de ses rapports avec les ouvriers.
Et morceau par morceau, nos camarades délégués arrachèrent ce que quelques temps auparavant on avait refusé.
Un procès-verbal, portant les chiffres déterminant pour chaque catégorie d'ouvriers le minimum de salaire journalier, fut rédigé et signé par les deux parties, cela à la demande de nos amis, afin que demoralisation ne vienne pas dire le contraire de ce qui a été convenu, comme cela arrive trop souvent, mais jamais à notre avantage.

Une bonne nouvelle
C'est l'annonce de la visite à Angers de Charlemagne Broutin, président de la Fédération Française des Syndicats Chrétiens de la Métallurgie.
C'est une bonne fortune pour les syndiqués d'Angers d'entendre un militant comme M. Broutin ; nous donnons rendez-vous à toutes pour le mardi 23 octobre, à 20 h. 30, 10, rue du Volfier.
Que chacune ne se contente pas de venir, mais fasse de la propagande pour amener des amis à cette réunion.

MESSAGERIES DE L'OUEST
Qual de la Fosse, NANTES
Téléphone : 140-14
Services de voyageurs entre Nantes, Basse-Indre, Indret, Couéron et Le Pellerin
Service de voyageurs et marchandises entre Nantes, Palmbeuf et Saint-Nazaire
Passages d'eau de Basse-Indre à Indret, Palmbeuf à Donges et Saint-Nazaire à Mindin
Visitez Belle-Ile, la perle de l'Océan

GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTES
Ed. Guimbaud et Ch. Texier
7, Place du Marché, POITIERS
Spécialité de LAINAGES et SOIERIES
TOILES - BLANC - CONFECTIONS
Du Choix de la Qualité Des Prix avantageux
MAISON DE CONFIANCE. - ENTREE LIBRE

LEGROS TAPISSIER
32, rue Villès-Martin, ST-NAZAIRE
SES MEUBLES SA TAPISSERIE SA LITERIE
Tél. 4.08
Livraison gratuite dans la région
Réduction accordée 5 %

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
G. ROBIN
19, rue du Palais, ST-NAZAIRE
BIJOUX POUR MARIAGES
Atelier de Réparation
SES CHOIX SES PRIX
Réduction 5 % aux Syndiqués

POUR TOUS VOS IMPRIMES
Consultez
L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »
24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE
Il vous sera répondu le jour même

TRANSPORTS DROUIN FRERES
Services réguliers Voyageurs
Services Rapides et Groupages
Camionnages - Déménagements
20 ANNEES D'EXPERIENCE

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
Maison Louis LANDAS
Place Marceau et Rue du Palais SAINT-NAZAIRE
Maison spéciale pour les Livres et Objets de Piété
PAPETERIE. - MAROQUINERIE
Imagerie et Souvenirs Bretons
Réduction 5 % aux Syndiqués

pour vos de/iny publicitaire/ adressez-vous à
Charles Homuolk
Affiche/ - dépliant/ - etc.....

MESSAGERIES DE L'OUEST
Qual de la Fosse, NANTES
Téléphone : 140-14
Services de voyageurs entre Nantes, Basse-Indre, Indret, Couéron et Le Pellerin
Service de voyageurs et marchandises entre Nantes, Palmbeuf et Saint-Nazaire
Passages d'eau de Basse-Indre à Indret, Palmbeuf à Donges et Saint-Nazaire à Mindin
Visitez Belle-Ile, la perle de l'Océan

GRAND MAGASIN DE NOUVEAUTES
Ed. Guimbaud et Ch. Texier
7, Place du Marché, POITIERS
Spécialité de LAINAGES et SOIERIES
TOILES - BLANC - CONFECTIONS
Du Choix de la Qualité Des Prix avantageux
MAISON DE CONFIANCE. - ENTREE LIBRE

Une garantie: La Marque.
Le premier des boulets anqls est barré aux deux extrémités. C'est le plus répandu. Quelle meilleure preuve de qualité ?
LE BOULET BARRÉ AUX 2 EXTRÉMITÉS

FABRICATION BLANZY-OUEST
CHARBONS SELECTIONNES
LIVRAISON A PARTIR DE 200 KILOS
3, Place de la Petite-Hollande, 3. - NANTES
Tél. 122-40

LEGROS TAPISSIER
32, rue Villès-Martin, ST-NAZAIRE
SES MEUBLES SA TAPISSERIE SA LITERIE
Tél. 4.08
Livraison gratuite dans la région
Réduction accordée 5 %

HORLOGERIE - BIJOUTERIE
G. ROBIN
19, rue du Palais, ST-NAZAIRE
BIJOUX POUR MARIAGES
Atelier de Réparation
SES CHOIX SES PRIX
Réduction 5 % aux Syndiqués

POUR TOUS VOS IMPRIMES
Consultez
L'IMPRIMERIE DU « COURRIER »
24, RUE DU PALAIS, à SAINT-NAZAIRE
Il vous sera répondu le jour même

TRANSPORTS DROUIN FRERES
Services réguliers Voyageurs
Services Rapides et Groupages
Camionnages - Déménagements
20 ANNEES D'EXPERIENCE

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
Maison Louis LANDAS
Place Marceau et Rue du Palais SAINT-NAZAIRE
Maison spéciale pour les Livres et Objets de Piété
PAPETERIE. - MAROQUINERIE
Imagerie et Souvenirs Bretons
Réduction 5 % aux Syndiqués

pour vos de/iny publicitaire/ adressez-vous à
Charles Homuolk
Affiche/ - dépliant/ - etc.....

VISITEZ A NANTES DECRE LE PLUS MODERNE DES GRANDS MAGASINS